

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems,

*Contenant aussi quelques nouvelles de Litté-
rature & autres remarques curieuses.*

DECEMBRE 1719.



A LUXEMBOURG;

Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
& Marchand Libraire.

M. D. CC. XIX.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Impé-
riale & Catholique, & Approbation
du Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON aura soin de faire paroître ce Journal regulierement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invités de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sr. André Chevalier, Imprimeur & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ce Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement: on trouve chez lui le fond de cet Ouvrage, qui a commencé en Juillet 1704. avec le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusques à la Paix de Riswick; ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui, comme à la source.

L'on trouve aussi chés ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, de tous Pais: de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differents Journaux Litteraires, Historiques & Politiques.

501

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE;

Ou Recueil Historique & Politique
sur les Matieres du tems,

Decembre 1719.

ARTICLE I.

*Contenant quelques Nouvelles de Litterature
& autres Remarques curieuses.*

I. **M** On sieur l'Abbé de Vertot Mem-
bre de l'Accademie Royale
des Inscriptions & belles Let-
tres à Paris, vient de publier
son *Histoire des revolutions*
arrivées dans le Gouvernement de la Repu-
blique Romaine. Ce livre se trouve à Paris,
chez François Barrois Libraire Ruë de la Har-
pe en 3. volumes in 12. 1719.

Cette matiere si souvent rebattuë par diffé-
rens Auteurs de toutes sortes de Nations,
a cependant le goût de la nouveauté par la
maniere dont Mr. l'Abbé de Vertot l'a traitée,
toute remplie d'agrémens & de traits remar-
quables; ce qui doit la faire paroître toute
nouvelle à ceux qui aiment le beau stile &
les remarques curieuses. On en jugera par ce
fragment tiré du discours préliminaire qui est
à la tête de l'Ouvrage, dans lequel l'Auteur

*Histoire des
revolutions
arrivées
dans le Gou-
vernement
de la Repu-
blique Ro-
maine, par
l'Abbé de
Vertot.*

recherche les causes de ce qui a contribué à élever les Romains à un si haut degré de puissance, & ce qui les en a fait déchoir. Cet endroit est une description si vive & si marquée, qu'on diroit que Mr. l'Abbé de Vertot, en composant son Histoire, en avoit actuellement l'objet devant les yeux.

„ Parmi les Romains, dit il, chacun se
 „ croyoit assez riche des richesses de l'Etat,
 „ & les Généraux comme les simples Soldats,
 „ n'attendoient leur subsistance que de leur
 „ petit héritage. Mais après la destruction de
 „ Carthage, les Romains succomberent sous
 „ le poids de leur propre grandeur, la pau-
 „ vreté & la temperance qui avoient formé
 „ tant de grands Capitaines, tomberent dans
 „ le mépris. Pour avoir de l'argent com-
 „ tant on remettoit la levée des Tributs extra-
 „ ordinaires à des publicains, qui sous pré-
 „ texte d'avoir avancé leurs deniers, absor-
 „ boient par des usures énormes les revenus
 „ de l'année suivante. Des Fleuves d'or, ou
 „ pour mieux dire, le plus pur sang des
 „ peuples couloient à Rome de toutes parts;
 „ on y voyoit s'élever tout à coup, & comme
 „ par enchantement de superbes Palais, dont
 „ les murailles, les voutes, & les plafonds
 „ étoient dorez. Tout l'argent de l'Etat
 „ étoit entre les mains de quelques grands,
 „ des Publicains, & de certains Afranchis,
 „ plus riches que leurs Patrons. &c. Quel au-
 „ gure, dit il, d'une servitude prochaine!
 „ Un Etat où la valeur étoit moins considérée
 „ que le luxe, tandis que les Grands tâchoient
 „ de couvrir leur lâcheté, & d'ébloüir le
 „ Public par la magnificence de leur train, &
 „ par

» par l'éclat de leur dépense, &c.

L'Épître dédicatoire est adressée à Mr. le Duc de Noailles ; les pensées & les tours y sont ingénieux & dignes de la plume de ce sçavant Abbé, mais la comparaison qu'il y fait de Scipion avec certains Heros de ce siècle, semble clocher, & ne paroitra pas tout à fait juste à quelques connoisseurs ; quoi que tout soit de mise dans ces sortes de pièces, où on croit qu'il est permis d'ouïr les choses pour faire mieux recevoir son encens. C'est une servitude à laquelle les Scavaos veulent s'affujeter, de laquelle ils devroient néanmoins par honneur, s'affranchir.

L'Auteur ensuite commence son Histoire par Romulus, & la conduit en quatorze livres jusqu'au tems qu'Auguste établit tout-à-fait sa domination après la Victoire qu'il remporta sur Marc-Antoine. » Ce fut Romulus, dit-il, » qui jeta les premiers fondemens de Rome, » & admit dans sa Ville des gens de tout País » & de toutes conditions ; la plupart des Pas- » tres & Bandits. Ce fut d'une retraite de vo- » leurs que sortirent les Conquerans de l'U- » nivers. On pensa d'abord à regler le Gou- » vernement qui fut mixte. Romulus élu » premier Roi, fut reconnu Chef de la Re- » ligion, de la Police & de la Guerre ; mais » son pouvoir fut borné à convoquer le Con- » seil appelé *Senat*, & à marcher à la tête » de l'Armée quand la guerre avoit été reso- » lüé par un Decret public. Ce *Fondateur* » de Rome, pour un Chef de Brigands paroît » bien docile à la Regle, &c.

Nous nous en tiendrons à ce petit extrait, ne pouvant passer outre sans nous engager trop

avant, nous finirons en disant que l'Auteur a puisé dans les meilleures sources, & que cette Histoire est écrite d'un si beau stile, accompagné de remarques si bien placées & si vives, qu'on ne peut qu'avoir beaucoup de plaisir en la lisant.

II. Le mot de l'Enigme du mois passé est la lettre *I*. En voici une autre.

E N I G M E.

Enigme.

Secourable au besoin je conservai jadis
Et ton Pere, & celui de tout ce qui respire ;
Mais soumis aux rigueurs d'un tyrannique Em-
pire,

Souvent je fais petit celui par qui je suis.
J'apporte tour à tour les chagrins & la joye,
Et si j'ai quelques fois enrichi des Pays,
J'ai causé tous les maux de *Colchos* & de *Troye*.
De mes yeux meurtriers, quand je veux inno-
cens.

J'annonce la paix ou la guerre :
Très solide enfant de la terre,
Quand il plaît à deux insolens,
Je suis brisé comme du verre.

Guidé par la vertu d'un Cailloux curieux,
Sans Ailes & sans pieds, je vais de plage en
plage,

Faisant servir à mon usage,
Le Feu, la Terre, & l'Air, & la Mer & les Cieux.
La science la plus profonde,
Malgré ses beaux raisonnemens,
Tombée en des égaremens,

Sans moi ne sçauroit rien encore de l'autre
monde.

III. Un Auteur anonime a fait un recueil
d'ob.

des *Printes* &c. Decemb. 1719. 505

d'observations sur la Physique &c. tirées des meilleurs Auteurs, entr'autres des Memoires de l'Accademie des Sciences, Transactions Philosophiques de Londres, des Nouvelles Litteraires d'Hollande, & des Actes des Sçavans de Leipfich, qu'il a fait imprimer à Paris chez Claude Jombert ruë St. Jacques in 12. 1719.

Observations sur la Physique &c.

Cet Ouvrage est divisé en six parties dont la premiere a pour titre *Physique generale*. La seconde regarde l'*Astronomie*. La troisieme la *Chimie*. La quatrieme l'*Anatomie*. La cinquieme la *Botanique*: & la sixieme l'*Histoire naturelle des Animaux*. Comme l'Auteur a fait le choix des matieres & des observations, ce Livre est très-amusant & très curieux. Voici ce que l'on trouve dans la premiere partie de son Ouvrage touchant le ressort de l'Air dans les tremblemens de Terre, le Tonnerre, les Eclairs; &c. qui sera suffisant pour faire juger du reste de l'Ouvrage.

„ Il en est, dit il, du ressort de l'Air dans les
„ tremblemens de Terre & le Tonnerre, comme
„ dans les effets de la Poudre à Canon Il faut regarder les matieres Mineralees qui s'enflamment dans la Terre ou dans l'Air comme une
„ espece de Poudre à Canon, dont l'inflammation n'a d'autre effet que de mettre l'Air
„ en ressort, & n'agit que par ce ressort. L'Air
„ par lui même n'auroit jamais assez de ressort pour produire des effets si étranges;
„ mais en suivant toujours les principes que nous avons établis, les feux souterrains venans à augmenter le ressort naturel de l'Air
„ dans la Terre, comme l'inflammation des exhalaisons qui font le Tonnerre, l'augmente dans les Nuës, on n'est plus surpris des
effets

Du ressort de l'Air du Tonnerre; &c.

33 effets qui en resultent. On ne peut pas
 33 raisonnablement douter que la matiere de
 33 l'Eclair & du Tonnerre ne soit un souffre
 33 enflammé & élançé avec beaucoup de rapi-
 33 dité; le souffre est le plus inflammable de
 33 tous les corps. & le Tonnerre laisse toujours
 33 après lui une odeur de souffre: il est en-
 33 core vrai-semblable que la matiere du Ton-
 33 nere est souvent la même qui fait les trem-
 33 blemens de Terre, les Ouragans & les feux
 33 souterrains: mais pour prouver cette con-
 33 jecture par l'experience, voici ce que Mr.
 33 Lemerî a imaginé. Il a entrepris de faire
 33 un *Etna* ou *Vesuve* en petit, ayant enfoili
 33 en terre à un pied de profondeur pendant
 33 l'Été, 50. livres d'un mélange de parties
 33 égales de limaille de fer & de souffre pul-
 33 verisé, le tout réduit en pâte avec de l'eau;
 33 au bout de 8. ou 9. heures la terre se gonfla &
 33 s'entr'ouvrit en quelques endroits; il en sor-
 33 tit des vapeurs sulphureuses & chaudes & en-
 33 suite des flammes qui élargirent les ouvertu-
 33 res, & répandirent autour du lieu une poudre
 33 jaune & noire. Il est bien aisé de concevoir
 33 qu'une plus grande quantité de ce mélange de
 33 fer & de souffre, avec une plus grande pro-
 33 fondeur de terre, étoit tout ce qui manquoit
 33 pour faire un véritable *Mont Etna*. Alors
 33 les vapeurs sulphureuses cherchant à sortir,
 33 auroient fait un tremblement de terre plus
 33 ou moins violent, selon leurs forces & se-
 33 lon les obstacles qu'elles auroient rencon-
 33 tré en leur chemin; quand elles auroient
 33 trouvé, ou qu'elles se seroient fait une issue;
 33 elles se seroient élançé avec une impetuo-
 33 sité qui auroit causé un de ces Ouragans
 33 qui

qui abattent les maisons, déracinent les arbres, & sont si dangereux, que les hommes même ne seroient pas à l'abri de leur furie, s'ils ne se jettoient promptement le ventre & la bouche contre terre, non seulement pour n'en être pas enlevés, mais encore pour éviter de respirer ce vent sulphureux & chaud qui les suffoqueroient. Si elles s'étoient échappées par un endroit de la terre qui fût sous la Mer, elles y auroient élevé une de ces colonnes d'eau qui sont si redoutables aux Vaisseaux, ou un de ces tourbillons qui engloutissent les Vaisseaux sur la Mer de la Chine & qu'on nomme *Tiphons*: ces Tiphons ne sont manifestement que des exhalaisons sulphureuses qui sortent de la terre; car on observe qu'avant que ces vents s'élèvent, l'eau de la Mer ne manque jamais de bouillonner sensiblement, & l'air en est si rempli, que le Ciel paroît couvert d'une espèce de croute de couleur de cuivre. qui ôte la vûë du Soleil & des Etoiles, quoi qu'il n'y ait alors aucun nuage. Enfin si ces vapeurs étoient montées jusqu'aux nuës, elles y auroient porté leur souffre qui auroit produit le Tonnerre. Le vent sulphureux enflammé forme l'éclair en fendant la nuë: & s'élançant avec une très grande rapidité, ce furieux mouvement cause le bruit du Tonnerre, que les reflexions qui se font de l'air contre la terre & les nuages, repetent & redoublent plusieurs fois comme autant d'échos; & il ne doit pas paroître étonnant que le souffre plongé dans l'eau des nuës, ne laisse pas de s'y enflammer; naturellement les matieres sulphureuses ne se mêlent

», approchées l'une de l'autre au dessous de
», l'Estomac. On voit sur le bas de la Figure
», une épée inclinée de la gauche à la droite,
», & deux petits Anges à côté de la tête qui
», paroissent encenser la Figure.

», Comme il n'y a sur cette pierre aucune
», trace d'inscription qui puisse conduire à rien
», de certain par rapport à la qualité de la per-
», sonne, ou à la date du tems, ce monument
», reste dévolu aux recherches & à la sagacité
», des Curieux.

», Quelques Antiquaires assez habiles croi-
», yent que ce Tombeau est celui d'un Comte
», enterré dans cette Eglise au 13. ou au 14.
», siècle.

», La seule chose qui arrête dans cette con-
», jecture, est qu'on a trouvé dans ce même
», Tombeau onze pièces de monoye, dont plu-
», sieurs sont fort postérieures au 14. siècle,
», puisqu'il y en a d'Henri II. ou même d'Hen-
», ri III. c'est à dire de la fin du 16. siècle.

», S'il faut juger de l'époque du monument
», par l'époque de ces pièces, il est sûr qu'il
», ne seroit pas fort ancien: mais si d'un au-
», tre côté on compare ce monument avec
», ceux qui nous restent des tems d'Henri II.
», ou même d'Henri III. on n'y trouvera nulle
», ressemblance avec ces derniers, par rapport
», auxquels il paroitra au contraire assez an-
», tique. Les tems des derniers Valois sont
», encore trop peu éloignez de nôtre siècle,
», pour qu'on ait sitôt perdu la memoire de
», ceux pour qui les Tombeaux qui nous re-
», stent de ces tems-là, ont été faits. Ces
», Tombeaux se ressemb'ent assez en tout
», dans la forme & dans les ornemens; celui
», dont

3, dont nous faisons la description ne leur res-
 3, semble en rien, & porte même un air d'an-
 3, tiquité brute qui ne peut convenir qu'à un
 3, siècle bien plus reculé.

3, Il est donc à croire que les monoyes d'un
 3, tems plus recent qui s'y sont trouvées, y
 3, ont été jettées après coup ou cachées com-
 3, me dans un lieu sacré & inviolable; à quel
 3, dessein? c'est ce qu'il n'est pas aisé de dé-
 3, viner. Elles sont la plupart si frustes,
 3, qu'on n'y peut rien connoître. Il y en a une
 3, qui paroît être d'un *Philippe*, une autre de
 3, *Charles VII.* c'est un Denier Tournois de
 3, Billon: celle de François I. est la mieux
 3, conservée: on y voit un F. couronné com-
 3, me à plusieurs monoyes de ce Prince, & la
 3, Legende: *Franciscus Dei gratiâ Francorum*
 3, *Rex.*

3, Il paroît que tout bien considéré, on
 3, ne peut gueres douter que ce monument ne
 3, soit fort antérieur au tems des derniers
 3, Valois, mais de déterminer au juste à quel
 3, siècle il faut le fixer, c'est ce qui ne paroît
 3, pas fort aisé, & ce qu'il faut abandonner à
 3, la critique de ceux qui peuvent avoir fait
 3, une étude particulière de ces sortes de mo-
 3, numens.

V Le Conte suivant est de la façon de Mr. de
 Senece, grand imitateur de Marot, & dont les
 Poësies ont toujours été bien reçues du Public.

Les Lunettes. Conte.

MAître Clement* dont la naïveté,
 Le tour heureux, la grace naturelle,

* *Marot.*

des Princes &c. Decemb. 1719. 511

À tes écrits proposez pour modele,
Assigne un rang dans l'immortalité:
Toi qui nouveau malgré l'aniquité,
Chez les Rieurs, dont tu mene la bande,
Vaut seul Catule, Horace & Juvenal;
Pour faire un Conte où le sel se repande,
Prête à mes vers ton stile original,



La gravité qui nâquit Espagnolle,
A l'Espagnol est chere au dernier point:
Il s'en empare au sortir de l'Ecole,
Jusqu'au Sepulcre il ne la quitte point.
L'art, pour l'acroître, au naturel se joint
En ce País: démarche compassée,
Mots empoulez, & fastueux débit,
Fiere parole, air sombre, noir habit,
Hideux regard & moustache herissée.



Mais le bonheur chez cette Nation
Pour les Scavans, c'est de porter Lunettes:
Couvrir ses yeux de deux glaces bien nettes,
Leur est motif de veneration.
Jeunes & vieux ont cette ambition,
Surtout Docteurs. Licences de Murane *
Valent pour eux Licences d'Alcala, †
Ou valent mieux. Chez l'Agent à Souranne
Est plus prisé qui plus grandes les a.



Certain Pedant de Bassè Normandie
Ayant long-tems à Tolède habitè,
En prit les mœurs, & bien enlunè,
Revint à Caën donner la comedie:
Des Ecoliers la brigade étourdie,
En vain sur lui jettoit de tous côtez,

Neic

* *Manufacture de Glaces près de Venise.*

† *Université d'Espagne.*

Neige en hyver , & pommes en Eté ;
Rien ne pouvoit guerir sa maladie ,
Ni d'un seul pas hâter sa gravité.



Le Promoteur homme exact & severé ;
Scandalisé qu'un cerveau couronné
Fut le jouet du badeau déchainé ,
En avertit Mr. le Grand Vicaire :
Le bon vieillard enpaume cette affaire ,
Trouve le cas digne d'être blâmé ;
Mande nôtre homme & lui fait dans la Salle ,
Devant témoins , Aigre mercuriale ,
Par ce propos de colere enflammé.



Quelle figure à mes yeux represente
Cet Ostrogot , né pour nous désoler ?
Est ce un Faucon que l'on porte voler ?
Est ce un Cheval que son ombre épouvante ?
Peut-on souffrir vôtre morgue sçavante ,
Qui fait venir par un lâche attentat ,
Tolede à Caën ? qui par portes de verre
Veut faire entrer dans le cœur de l'Etat
Les Espagnols durant ces bruits de guerre !



Quand tout fut dit , un Valet aposté
Coupe un cordon ; sur le Carreau brisé
Tombe à l'instant lunette & gravité ;
Des spectateurs s'éleve la risée.
La dignité se trouvant méprisée ,
Devient fureur. Si la force des Loix
Au faux Normand impose le silence ,
Plus grand desir en a-t'il de vengeance ,
Et dit tout bas : tu t'en mordras les doigts.



L'homme de bien pour certaines affaires ,
Dans un Couvent qu'il vouloit frequenter ,

des Princes &c Decemb. 1719. 513

Se transporta, (car Nonains visiter,
Communément pratiquent grands Vicaires)
Or, écoutez malice non vulgaire.
Dans un tournant le maudit adverfaire
Qui le guettoit, le choque de revers ;
Et tout moulu, vous le jette à l'envers
Dans un égoût du devot Monastere.



Helas ! Mr. dit le traitre animal,
Pardonnez-moi faite non volonta re.
Je n'y vois goutte, & mes yeux de cristaf
Qu'on me défend font cause de ce mal.
Accusez en Mr. le Grand Vicaire.
L'infortuné poussant piteux accens,
Et ne sentant rien moins que violetes ;
Eh ! portez-en, s'écria t'il ? Lunettes
Vaut mieux porter, qu'estropier les passans.

A R T I C L E I I.

*Qui renferme ce qui s'est passé de considerable
en ESPAGNE & en PORTUGAL
NAPLES & SICILE depuis le mois
dernier.*

LE Duc de Popoli qui dès avant le
départ de la Cour pour l'Armée,
avoit déjà reçu ordre de quiter l'Aparte-
ment qu'il occupoit au Palais comme Gouverneur du Prince séné & premier Capitaine des Gardes du Corps, a été obligé de s'en aller à quinze lieues de Madrid. On avoit ignoré jusqu'à present le sujet de sa disgrâce, qui, suivant les dernières Lettres d'Espagne, est attribuée entr'autres, à ce qu'il avoit desapprouvé le voyage de ce Prince sur les

*Disgrace
des Ducs de
Popoli & de
Noguera.*

Frontières de Navarre, & à quelques discours qu'il a tenu depuis, par lesquels il témoignoît qu'il seroit plus convenable de songer à la Paix, que de continuer une guerre qu'on ne pouvoit soutenir avec honneur, & dont on n'avoit aucun bon succès à attendre. Le Ministre jaloux de son autorité & entêté de ses projets, aura sans doute, fait un crime à ce Seigneur, d'ailleurs recommandable par sa naissance, ses Emplois & son mérite personnel, de son zele & de sa sincérité. Tant il est vrai que ces vertus sont peu de mise dans les Cours, & que la faveur ne peut souffrir de Concurrents. Le Duc de No-guerra a aussi été relegué dans un Château situé sur le bord de la mer; & la Cour pour ne pas causer du mécontentement parmi les Grands, s'est contentée de les châtier de leur peu de complaisance, sans leur ôter leurs Charges, dont elle n'a pas encore disposé.

*Levées en
Espagne*

II. Les différentes Provinces du Royaume ont été cotisées à fournir 3000. chevaux pour remonter la Cavalerie; & on travaille à de nouvelles levées par toute l'Espagne avec la même chaleur que si la Cour avoit dessein de continuer la guerre encore long tems. Les violences que l'on exerce dans quelques Païs de cette Monarchie pour la levée de ces nouvelles Troupes, ont porté les Etats de *Leon*, de *Valence* & des *Asturies* à envoyer leurs Deputez à la Cour pour en faire leurs plaintes, & la supplier de reprimer ces excès. L'argent devient d'une rareté extraordinaire, ce que l'on attribue aux dépenses secrètes qui occasionnent le transport

des Princes &c. Decemb. 1719. 517
transport des Especes hors du Royaume,
& jamais les peuples n'ont paru plus las de
la guerre qu'à present, par toutes les incom-
moditez qu'ils en ressentent. Cependant le
Cardinal Alberoni ne paroît pas plus em-
pressé pour cela, à leur procurer la Paix.

III. Le 2. Octobre la Cour partit de
Buen Retiro pour se rendre à l'*Escorial*, &
aucun des Ministres étrangers qui sont à
Madrid, n'ont eu la permission de suivre
le Prince dans ce voyage, duquel ils prirent
congé la veille de son départ dans une Au-
dience qu'il leur donna. Les Lettres du 9.
du même mois portent qu'il prenoit jour-
nellement le plaisir de la Chasse dans cette
Maison Royale, & que la Princesse Regnan-
te y avoit été incommodée d'un rhume dé-
puis son arrivée. Ce Prince avant son dé-
part a disposé de plusieurs Gouvernemens
vacans, entr'autres, de celui de *Monçon* en
faveur de Dom Blas de la Frincheria Ma-
rêchal de Camp; celui de *Melilla* a été don-
né à Don Alenzo de Guevara Vascencellos,
celui de la *Puebla de Sanabria*, à Dom
Diego de Cantos y Anaya, & celui d'*Osta-
trie* au General Major Dom Pedro Rabir.
Le Baron de Heart qui a été ci-devant
Gouverneur du Château de *Monçon*, a été
envoyé à Gironne pour y commander les
Troupes en cas que les François fassent quel-
que entreprise sur cette Place.

IV. On assure que Dom Louïs d'Acuña
& Mr. Colster Ambassadeurs de Portu-
gal & d'Hollande continuent d'insister en
cette Cour pour la tenuë d'un Congrez où
l'on puisse négocier la Paix à l'amiable en-
tre

La Cour est
à l'Escorial.

Emplois don-
nés.

Instances des Ambassadeurs de Portugal & de Hollande sur la tenue d'un Congrès. tre l'Espagne & les Puissances Alliées. Ces Ministres ont souvent eu Audience du Prince Regnant depuis son retour de l'Armée, & Dom Louïs d'Acunha a même été mandé à l'Escorial, où il se rendit le 12. Octobre pour conférer avec le Cardinal Alberoni. Comme les Espagnols souhaitent ardemment de voir la fin de la guerre, ces Ministres ne font aucuns mouvemens qu'on ne les regarde comme un acheminement à la Paix, mais il faut attendre pour en parler avec assurance des nouvelles plus certaines des dispositions où se trouve la Cour de Madrid à cet égard.

V. Les deux Galeres qui ont conduit le Chevalier de St. George à *Livorne*, ainsi qu'il a été dit dans le dernier Journal, sont retournées à *Alsaques de Tortosa* après avoir essuyé une rude Tempête dans le Golfe de *Lion*, qui les avoit obligé de courir jusqu'à *Castan* en Sardaigne; c'étoit Dom Pedro de Monte-Mayor Chef d'Escadre qui les commandoit, & qui étoit chargé de la commission de transporter ce Prince en Italie, de laquelle il s'est acquité fort heureusement. Le Marquis de Scotti qui avoit été envoyé à la Cour de France y porter des propositions qui n'ont pas été acceptées, est retourné à l'Escorial, on prétend qu'il pourroit bien être renvoyé en Hollande avec de nouvelles instructions, & que ce Ministre s'abouche souvent avec le Cardinal Alberoni à ce sujet.

Retour de Mr. Scotti.

VI. Un Exprés dépêché par le Prince Pio commandant l'Armée d'Espagne en Catalogne, a informé le Prince Regnant que le nombre

nombre des Mécontens augmentoit considérablement dans cette Principauté, & qu'il n'avoit pas seulement les ennemis du dehors à observer, mais encore ceux du dedans qui étoient les plus à craindre; qu'il suplioit de lui envoyer incessamment un prompt & puissant secours, sans lequel il ne repondoit pas de pouvoir contenir cette Province dans le devoir; que les Miquelets qui sont au service de la France & qui forment differens Corps, harceloient continuellement les Troupes, & que les Garnisons des Places ne pouvoient plus communiquer les unes les autres avec sûreté. Quelques Lettres de Bilbao disent que depuis la retraite de l'Armée Françoisse des Frontieres de Navarre, on jouissoit dans cette Province d'une grande tranquillité, que celle d'*Alaba* étoit de nouveau retournée à l'obéissance de l'Espagne, & qu'au moyen de quelque Cavalerie qui étoit arrivée à *Vitoria* pour la sûreté du Commerce, le transport des Marchandises qui venoient à Bilbao, étoit libre comme ci-devant.

VII. Depuis qu'on a appris le départ de l'Escadre Angloise de l'Isle de Wigt sous le commandement du Lord Cobham, l'alarme a redoublé sur les Côtes, & dans les Ports d'Espagne les plus exposez. Suivant les avis que la Cour a reçu de *Cadix*, on a fait toutes les dispositions nécessaires pour mettre cette Place en sûreté, & le grand nombre de Troupes qu'on a posté le long de cette Côte dans les endroits les plus accessibles à la descente des ennemis, ne calment pas les inquiétudes que causent à la Cour ces mouvemens des Anglois. D'au-

*Mécontens
en Catalogne*

*Alarme &
préparatifs
à Cadix la
Corrogne &
Vigos, &c.*

Lettres de *Vigos* du 3. Octobre marquent qu'on y avoit reçu des ordres précis de faire sortir incessamment du Port de cette Ville les Vaisseaux de guerre & autres Bâtimens qui s'y trouvoient, dans l'aprehension que le dessein des Anglois ne fût de les y venir bruler; que là-dessus on les avoit fait partir de la Rade pour les envoyer à *Cadix*, & qu'on y avoit pris toutes les précautions nécessaires pour prévenir le feu des Bombes; qu'on avoit préparé 8. vieux Bâtimens remplis de terre & de pierres, pour les couler à bas à l'embouchure du Port, aux environs duquel on avoit élevé des batteries pour en défendre l'entrée; que la Garde des Retranchemens avoit été renforcée, & que les Milices du Pays avoient pris les Armes pour s'oposer aux descentes. On mande aussi à peu près la même chose de la *Corrogne*, & que la Garnison de cette Place a été augmentée jusqu'à 5000. hommes de Troupes réglées, outre les Habitans du plat-Pays qui se tiennent prêts pour s'y jeter au premier avertissement. Trois mille Chevaux se sont aussi postez entre la *Corrogne* & *St. Lucar*, & on a envoyé un pareil nombre d'Infanterie camper sous le Canon de *Bilbao*. On apprend par celles du 9. Octobre de *Cadix*, qu'on y étoit extrêmement alerte, pour éviter toute surprise, & qu'il croissoit continuellement sur la Côte des Vaisseaux Anglois, qui depuis peu avoient pris 2. Armateurs Espagnols montés de 8. & 12. pièces de Canons; & qu'on ne voyoit aucune apparence qu'on fit partir cette année aucune Flotille pour la nouvelle Espagne.

VIII. Comme l'expédition dont le Lord Cobham étoit chargé, avoit été tenuë fort secreta, on n'en avoit pu rien apprendre jusqu'au 26. Octobre, que l'on sçut par la voye d'Oporto en Portugal que ce General avoit fait descente aux environs de *Vigos*, & s'étoit même emparé de cette Ville. Des Lettres de France & de Londres du 3. Novembre ont confirmé ce bruit qui s'étoit répandu; ces dernieres portent entr'autres que le Major de Vischer Aide de Camp du Lord Cobham étant arrivé sur la fin du mois d'Octobre à Londres avoit apporté une ample Relation de l'Action qui s'étoit passée dans cette occasion, contenant en substance les particularitez suivantes.

Que la Flotte étant arrivée dans le Port de *Vigos* le 29. Septembre dernier *vieux stile*, le General Cobham avoit fait débarquer ses Troupes à 2. lieuës de la Ville; qu'après y avoir fait halte, il s'étoit avancé avec elles le 1. Octobre, & étoit allé prendre un bon Poste près du Village de *Boas*; que la Garnison de la Ville prévoyant bien qu'elle alloit être attaquée, avoit brûlé tous les affus des Canons des Remparts, les avoit enclouëz, & s'étoit retirée dans la Citadelle; que le Lord Cobham avoit d'abord détaché 800. hom. pour prendre possession de la Ville & du Fort St. Sebastien; que les ennemis avoient abandonné; que le 3. on avoit commencé à bombarder la Citadelle; & à la canonner aussi d'une grande force d'une Batterie qu'on avoit dressée sur le Fort St. Sebastien; que quatre jours après on avoit fait sommer le Gouverneur de se rendre, que ce dernier ayant été blessé le jour précédent, s'étoit fait transporter hors

Prise de Vigos par les Anglois.

du Château, mais que le Lieutenant Colonel qui y commandoit en sa place, l'avoit rendu par Capitulation; que le 10. la Garnison en étoit sortie au nombre de 469. hommes après avoir eu environ 300. hommes tuez ou bleffez; qu'on n'avoit pas encore dressé un état des munitions de guerre qui s'étoient trouvées dans la Ville & dans la Citadelle, mais qu'on avoit cependant trouvé dans la Ville 60. pièces de Canon de Fer gâtées ou enclouées; & dans la Citadelle, 43. Canons dont 15. étoient de Bronze, 2. grands Mortiers, 2000. Barils de Poudre, & environ 8000. Mousquets. Ces munitions ayant été débarquées à *Vigos*, de la Flotte qui avoit dû faire une invasion dans la Grande Bretagne au Printems dernier; que le General Cobham n'avoit perdu dans cette expedition que 2. Officiers & trois ou quatre Soldats, qu'une partie de la Province s'étoit déjà soumise à contribuer, & que les Habitans étoient si fort épouvantez qu'ils se retiroient en foule en Portugal.

Il y a apparence que les Anglois ne s'en tiendront pas à la prise de *Vigos*. On apprendra, sans doute, le mois prochain des particularitez encore plus certaines touchant l'expédition qu'ils prétendent tenter en Espagne.

*Desertion des
Troupes Por-
tugaises.*

IX. *Portugal*. La desertion est grande parmi les Troupes Portugaises qui sont en Quartier sur la Frontiere d'Espagne. De celles qui sont dans *Lalentejo* & la Province de *Beyra*, il en est passé près de 800. du côté des Espagnols, attirés par les grandes promesses qui leur ont été faites, pour les engager à prendre parti dans leur service. La conjoncture est si délicate, & la situation où se trouve S. M. Portugaise si em-

des Princes &c. Decemb. 1719. 521

barassante par rapport à la guerre d'Espagne, & aux hostilités qui se commettent par les Puissances alliées presque sous les yeux, que les démarches de ce Prince ne peuvent être trop compassées; aussi tient-il depuis peu de fréquens Conseils avec ses Ministres, dont néanmoins on ne peut pénétrer le résultat.

X. On a été informé que la dernière Flotte partie de la Rade de *Lisbonne* pour le *Bresil*, étoit heureusement arrivée à *Rio de Jennero* dès le 13. du mois de Mai dernier, & 2. jours après, les deux autres Vaisseaux qui l'avoient suivie. Que le nouveau Gouverneur avoit pris possession de son Emploi, & qu'ayant notifié à son prédécesseur qu'il avoit ordre de l'arrêter prisonnier, & l'envoyer à *Lisbonne*, ce dernier en avoit conçu un tel chagrin qu'il en étoit mort le lendemain.

*Arrivée de
la Flotte au
Bresil.*

XI. Le Commandeur Anglois *Cavendish* qui étoit parti de *Lisbonne* dès le 29. Août dernier avec 4. Vaisseaux de guerre, croisoit encore suivant les Lettres de Portugal du 10. Octobre à la hauteur de *St. Vincent* avec son Escadre. Les mêmes Lettres ajoute que quelques jours auparavant le *Weymouth* avoit amené à *Lisbonne* un Armateur Espagnol dont l'équipage étoit composé d'Anglois & d'Irlandois réfugiés; & qu'un autre Vaisseau de guerre Anglois nommé l'*Antelope*, avoit aussi conduit dans ce Port une autre prise Espagnole de 12. pièces de Canon qu'il avoit fait devant *Ribadjos* * où il en avoit brûlé 2. autres.

*Prises faites
par les An-
glois sur les
Côtes de Por-
tugal.*

Que
* Petite Ville située sur les Côtes de Galice.

Que 3. autres Vaisseaux de guerre ayant fait mettre pied à terre à quelques Troupes près de cette dernière Place, s'étoient emparez d'un petit Fort défendu par six pièces de Canon & une bonne Garde qui avoit été faite prisonniere de guerre.

XII. *Naples.* La fête de St. Janvier Patron de la Ville de Naples, a été célébrée avec les solemnitez accoustumées; ce jour-là le Cardinal de Schrotenbach nouveau Viceroi se rendit à l'Eglise Cathedrale en grande ceremonie, où le Cardinal Pignatelli Archevêque celebra la Messe.

*Regimens
attendus à
Naples.*

XIII. Il arrive continuellement des Recrues pour l'Armée Imperiale qui est en Sicile; & vers le 1. Octobre les 3. Regimens de Cavalerie de Lobkowitz, Esterhafi, & Valmont venans du Milanez, étoient déjà sur les terres de l'Etat Ecclesiastique, & étoient attendus au premier jour à Naples. A mesure que ces Troupes arrivent, le Cardinal de Schrotenbach les fait embarquer pour passer à l'Armée.

XIV. Le 8. Octobre il arriva de Reggio quelques Bâtimens Anglois, à bord desquels étoient 150. Soldats Espagnols, qui avoient été faits prisonniers dans le Fort de *St. Alexis* en Sicile, qu'un Détachement de l'Armée Imperiale avoit repris sur les Espagnols. Environ le même tems quelques Vaisseaux de guerre Anglois entrerent dans la Rade de Baya avec 12. Tartanes Genoises, qui doivent servir à embarquer la Cavalerie qui est attendue du Duché de Milan.

XV. On a appris à Naples par un Officier venant de l'Armée, que le 5. l'Amiral Bing

des Princes &c. Decemb. 1719. 523

Bing étoit arrivé sur les Côtes de Sicile avec une partie du grand Convoi qu'on avoit embarqué à Genes, le reste ayant été dispersé par une violente tempête; que cet Amiral avoit heureusement débarqué quelques jours après à *Melazzo* 4000. hommes de Troupes Imperiales, & 2. mille autres à *Paradiso*, qui doivent joindre le Corps que commande le Comte de Merci devant *Messine*. Des Lettres de Naples du 17. ajoutent, qu'on avoit fait encore partir de cette Ville pour la Sicile, plusieurs autres Bâtimens chargez de munitions & de 800. hommes d'Infanterie.

XVI. Quoique le Journal du Siége de la Citadelle de *Messine* que nous donnâmes le mois dernier, soit un peu abrégé, il se trouve néanmoins conforme quant à ce qui s'est passé de plus considérable, à ceux qui ont été publiés plus étendus; en voici la suite depuis le 18. Septembre jusqu'au 2. Octobre inclusivement.

LA nuit du 18. au 19. de ce mois nous travaillâmes à la Mine du numero 16. à la gauche de celle du numero 10 & nous poussâmes les sappes vers la Contrescarpe, mais particulièrement celles vers la Place d'Armes; & toutes ces sappes furent couvertes par de bons logemens. On étendit aussi le logement depuis la mine du numero 15 vers la demie Lune de l'Angle saillant. le long des Palissades, jusqu'à 16. pas, en sorte qu'on alloit être bientôt en état de travailler à la Batterie qui devoit battre en brèche; d'autant plus que la Mine du N^o. 20. étoit fort avancée. Cette nuit nous

câmes

*Journal du
siége de la
Citadelle de
Messine.*

eûmes trois hommes tuez & 24. bleffez.

La nuit du 19. au 20. il nous vint plusieurs deserteurs de la Citadelle qui rapporterent que le General Pigatelli y avoit été tué par une de nos Bombes, & que les assiegez étoient occupez à embarquer quantité de gros Canons sur les Vaisseaux de guerre Espagnols qui étoient dans le Port; on en donna d'abord avis aux Navires de guerre Anglois qui étoient à l'Ancre à *Paradiso* & à *Pontemeli*, afin qu'ils pussent observer de près les mouvemens des Vaisseaux des ennemis. On perfectionna les Sappes à la gauche de nôtre attaque; le logement sur l'Angle saillant de la Contrescarpe fut aussi fort avancé, & celui de la Place d'Armes le long des Palissades considerablement élargi. On poussa pareillement les Sappes vers la Place d'Armes jusqu'à dix ou douze pas par delà, & la Mine de même que les Sappes contre l'Angle saillant furent de même très avancées. Nous eûmes cette nuit dans la Tranchée 7. hommes tuez & 59. bleffez; & parmi ces derniers se trouvent l'Ingenieur *Menti*, 2. Capitaines du Regiment de *Diesbach* & de *Lorraine*, un Lieutenant du Regiment de *Staremberg* & 2. Mineurs.

La nuit du 20. au 21. on reçut la confirmation par divers endroits qu'il regnoit beaucoup de maladies dans l'Armée d'Espagne, dont graces à Dieu, nôtre Armée n'est pas infectée. Nos travaux furent joints ensemble à côté gauche de nôtre attaque le long des Palissades; nous eûmes cette nuit 9. hommes tuez & 42. bleffez Un Colonel se trouvant parmi les premiers, & entre les derniers le Baron de *Seckendoiff*, l'Ingenieur *Bona*, & un

Co-

Capitaine du Regiment de Leffelholtz.

La nuit du 22. au 23. nos travaux furent considerablement poussez de tous côtez, & l'on reçut avis que l'Armée des Ennemis avoit décampé de *Rametta*, les uns disoient pour retourner à *Francavilla*, & les autres pour se retirer du côté de *Palermo*. Nous eûmes cette nuit dans la tranchée 9. hommes tuez & 68. blesez, entr'autres un Lieutenant du Regiment de Bareith.

La nuit du 23. au 24. nous fimes joüer une Mine à la gauche de l'Angle rentrant du chemin invré qui va au chemin couvert, & cela eut un si bon effet que nous primes poste vis-à-vis de ce chemin sur les Palissades de l'Angle saillant; on joigroit aussi la communication des Angles saillans par devant le Ravelin à gauche jusqu'au chemin muré & aux Palissades.

Le 24. au matin on commença à faire grand feu de 12. pièces de Canon, & cela avec tant de succès, qu'on fit trois descentes dans le chemin couvert, sur lequel on prit poste à la gauche. Cette nuit & la nuit passée nous avons eu dans la tranchée 18 hommes tuez & 120. blesez. Mr. Haun Colonel de l'Artillerie étant du nombre des premiers, & Mr. Schlossenger autre Colonel d'Artillerie des derniers.

Aujourd'hui 25. les 12. pièces de gros Canon avec lesquelles on commença à tirer hier ont fait un si bon effet, que les Assiegez ont abandonné leurs 2. Canonnières après y avoir mis le feu. On est fort occupé à pousser nos Sapez, & nos logemens aussi ont été perfectionnez. Suivant le raport des Déserteurs les ennemis ont déjà perdu plus de 400. hommes, & 800. autres blesez y compris les malades.

On vient d'apprendre à ce moment que l'Armée a déjà passé *Barcelonette*.

La nuit du 27. au 28. nous emportâmes une Place d'Armes dans le chemin couvert à la droite, & nous y fîmes un logement contre les Palissades. Cette nuit il y eut 6. hommes tuez & 73. blessés.

Du 28. au 29. nos approches furent considérablement poussées & l'on travailla aussi aux Mines à la droite de l'Angle saillant du chemin couvert. On commença aussi à placer le Canon sur la Batterie que nous avions dressée sur la gauche de la brèche; nous travaillâmes de même à placer 78. Gabions dans le chemin couvert, jusqu'à la coupure du Fossé près de l'ouverture d'un Ravelin; & notre logement à la droite de l'Angle saillant du chemin couvert. fut élargi; ce qui obligea les Assiegez d'abandonner ce qu'ils occupoient encore dans ce chemin couvert. Il y eut cette nuit 13. hommes tuez & 101. de blessés.

La nuit du 29. au 30. le Comte de Merci qui nous commande en Chef, reçut avis que la plus grande partie de l'Armée des ennemis s'étoit mise en marche vers *Castro-Giovani*, & le reste vers *Francavilla*, excepté un Détachement que le Marquis de Lede avoit envoyé du côté de *Barcelonette*, que les ennemis avoient envoyé à *Palerme* divers Ingenieurs pour mieux fortifier cette Place; & qu'on disoit qu'ils devoient être suivis de toute leur Armée. Cette nuit-là nos travaux furent considérablement poussés devant la Citadelle, & l'on perfectionna entre'autres la communication qui avoit été commencée à la gauche des Palissades. Nous eumes 18. hommes tuez & 97. blessés.

La nuit du 30. au 31. nous commençâmes à battre en breche d'une nouvelle Batterie de 16 pièces de Canon; on tira aussi d'une grande force six pièces de Canon d'une autre Batterie, & l'on fit une si grande ouverture à la muraille qu'on pouvoit facilement descendre dans le Fossé. On fit aussi une communication entre le Ravelin & la Contregarde, & nous travaillâmes pareillement à une Ligne paralelle, près de la demie Lune. Il y eut cette nuit 21. hommes tuez & 115. de blesez.

La nuit du 31. au premier Octobre nous bâtîmes d'une grande force le Bastion de France, d'une Batterie de 9. pièces de Canon; & nos travaux furent considerablement poussez. Le 1. qui étoit l'Aniversaire de la naissance de l'Empereur, le General Merci reçut les complimens de tous les Officiers Generaux de l'Armée & de toutes les personnes de distinction de la Ville. On fit aussi un Service solennel dans l'Eglise Cathedrale en presence du Comte de Wallis Gouverneur par *interim*, ainsi que de toutes les Cours superieures & du Clergé, le soir il y eut de grandes illuminations par toute la Ville, & les Habitans firent quantité d'acclamations de *Vive l'Empereur*. La nuit passée nos travaux ont été considerablement poussez; on a entr'autres agrandi la breche faite par la Batterie de la droite, & l'on commence à faire une Gallerie dans le fossé vers le Ravelin. Pendant ces 2. dernieres nuits nous n'avons perdus que 10. hommes & 121. blesez.

Les nouvelles posterieures qu'on a reçues par la voye de Naples ajoutent; que le 8. on avoit pris d'assaut une demie Lune, après
avoir

*On assure
que la Citade-
lle s'est
rendue le 11.*

avoir été repoussé par deux fois par les ennemis, qui avoient fait une défense opiniâtre; que depuis les assiégés ayant été tout-à-fait délogés du chemin couvert, on avoit travaillé à combler le Fossé, & qu'on se disposoit à donner un assaut général. D'autres Lettres venues en droiture de l'Armée Impériale assurent que le 11. la Citadelle avoit été emportée après trois assauts consecutifs, que la Garnison avoit soutenu avec une valeur à laquelle on ne s'attendoit pas; que la perte de part & d'autre étoit considérable, & que ce qui avoit pu échapper à la première ardeur des Troupes Impériales, s'étoit retiré & sauvé dans le Fort St. Salvador. On attend avec la dernière impatience le détail de cette Action, & la confirmation de cette nouvelle qui est de fraîche date.

*Prise de la
Citadelle de
Messine &
de Vigos.*

P. S. La Citadelle de Messine se rendit par Capitulacion le 18. Octobre, & n'a pas été prise d'assaut le 11. comme nous l'avions avancé ci dessus. Les Articles qui ont été accordez à la Garnison seroient inserez ici tout au long si l'abondance des autres matieres & le peu d'espace ne nous obligoit à les renvoyer à l'autre mois; on a aussi reçu la confirmation de la prise de Vigos par les Anglois, de même que la Capitulation qui a été faite, que nous réservons aussi pour le mois prochain.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. LE 7. Octobre le Roi accompagné de *Revûë des Gendarmes.* Mr. le Duc d'Orleans, du Marechal de Villeroy, & d'une nombreuse suite de Seigneurs, s'étant rendu dans la Plaine de Sablons, fit la revûë de ses Gendarmes, & fut salué par S. A. R. le Duc Regent à la tête de sa Compagnie. S. M. a fait Brigadier de ses Armées six Officiers de ce Corps à la recommandation de ce Prince, & a gratifié de quelques pensions ceux des Compagnies des Mousquetaires dont la revûë s'étoit faite quelques jours auparavant. La petite verolle & les fievres chaudes regnent si fort à Paris, que plusieurs personnes de distinction & autres en ont été emportées, & on prend toutes les précautions imaginables pour garantir la Personne de S. M. de ce mal contagieux, étant très-expressément défendu à toutes sortes de personnes d'approcher des Apartemens de ce Prince; sans avoir obtenu auparavant un Billet du Marechal de Villeroy.

II. Mr. Scotti Envoyé du Duc de Parme partit le 5. pour retourner en Espagne, après avoir inutilement sollicité en cette Cour des passeports pour aller à la Haye, où il avoit ordre de se rendre. Ce Minstre étoit chargé de plusieurs Commissions secretes de la part du Cardinal Alberoni; & sur le refus qu'il a, toujours fait de les communiquer au Duc *Départ de Mr. Scotti.*

Duc Regent, on a crû être en droit de ne lui point accorder sa demande. Le Nonce Bentivoglio qui a eu son audience de congé du Roi, de Mr. le Regent & de Madame la Duchesse d'Orleans, se dispofoit auffi vers le 22. à retourner à Rome; & il est arrivé au contraire à Paris deux Commissaires Anglois, pour tâcher de terminer à l'amiable quelques différends survenus au sujet des Limites entre le *Mississipi* & l'*Anapolis Royale*,

*Conspiration
en Bretagne.*

III. On a découvert une conspiration en Bretagne, traquée par quelques Gentilshommes du Pays, dont le dessein, à ce que l'on assure, étoit de livrer la Ville & le Port de *Brest* aux Espagnois; & d'exciter par ce moyen un soulèvement dans la Province. La Cour y a fait marcher des Troupes au nombre de 22. mille hommes, & a nommé 14. Maîtres des Requêtes qui doivent s'y rendre & travailler à la découverte & à la punition des Auteurs de ce complot. Les Commissaires, dont cette Chambre de justice fera composée, sont Mr. de Chateaufort ci-devant Ambassadeur en Hollande, en qualité de Président. Mrs. Maboul, de Barillon, de Beauflan, d'Every, Hébert, de St. Aubert, Augrand, Poucher, de Vassan, Parifot, Miderge, Berlin, Pajot & de Brou. Mr. de Vaiane fera la fonction de Procureur General; & Mrs. de Baroque & des Carieres feront la Procédure criminelle. Le 17. Octobre ces Commissaires partirent pour se rendre à *Nantes*, où cette Chambre doit s'assembler. On parle de plusieurs Conseillers du Parlement de *Rennes* qui

des Princes &c. Decemb. 1719: 331
qui se sont absenté, & de quelques *Geni s*
hommes qui ont été arrêtés, entr'autres le
Marquis de Pontcalet.

IV. M. le Maréchal de Villeroy presen-
ta le 16. à S. M. Mr. Laws qui reçut de ce
Prince un accueil des plus gracieux, ce qui
attira auprès de lui la foule des Courtisans
au sortir de l'Audience; & le 18. S. M. fut
se promener à la Meute accompagné de Mr.
le Duc Regent & du Duc de Chartres.

On remarque de jour en jour que ce jeune
Monarque a d'heureuses dispositions pour
toutes les bonnes choses, & qu'il s'applique
volontiers à ce qui peut le perfectionner.
Ce Prince prend surtout un plaisir singulier
à s'instruire de ce qui concerne les Arts, &
a souhaité qu'on lui dressât une Imprimerie
avec trois Presses & toutes sortes de Carac-
terez, pour voir par lui-même l'usage que
l'on en fait. C'est Mr. Colombart qui a
été chargé de faire dresser cette Machine, &
qui en a fait faire l'épreuve en présence de
S. M.

*Le Roi se
fait dresser
une petite
Imprimerie.*

V. Le Duc de Richelieu qui se tenoit
encore à St. Germain, a reçu ordre de se
retirer sur sa Terre de Richelieu; ce Sei-
gneur a vendu pour 40. mille écus le Châ-
teau qui lui appartenoit dans le Parc de *Rues*,
à Madame la Princesse Douairière, qui en a
fait présent à la Maison de *St. Cyr* dont elle
est supérieure.

S. M. a nommé le Maréchal d'Etrées &
l'Abbé du Bois pour conférer avec Mrs.
Putney & Bladen Commissaires Anglois,
dont il a été parlé ci dessus, & régler avec
eux les difficultez qui n'avoient pas été ter-

manées par le dernier Traité d'Utrecht au sujet de quelques Limites dans les Indes Occidentales. Vers le 22. Octobre le Comte de Petersboroug arriva à Paris revenant de *Hannover*, chargé d'une commission de la part du Roi son Maître, qui n'a pas été renduë publique.

*Bulles pour
les Evêques
de France.*

VI. Après bien des remises & des difficultés, S. S. a enfin accordé aux nouveaux Evêques de France les Bulles qu'on sollicitoit depuis si longtems à Rome. Un Exprès dépêché de cette Cour les apporta seulement le 6. Octobre, & le 30. Mr. l'Abbé de Castris fut sacré Archevêque de Tours par le Cardinal de Noailles dans l'Eglise Cathédrale de Nôtre-Dame. Le 31. S. E. fit la même ceremonie pour le sacre de l'Abbé de Lorraine nommé à l'Evêché de Bayeux.

*La Duchesse
du Maine rap-
pellée.*

VII. La Princesse Douairiere de Conti partit le 25. pour aller en Bourgogne audevant de la Duchesse du Maine sa fille qui a été rapellée de son exil, & étoit attendüë à Paris au commencement de Novembre. Le Prince son Epoux se tenoit encore le 31. au Château de Dourlens où il étoit indisposé, & d'où l'on croit qu'il sera aussi bientôt rapellé.

VIII. Mr. Damont Envoyé du Duc de Holstein Gottorp eut Audience particulière du Roi le 31. & le premier Novembre fête de tous les Saints, ce jeune Prince se confessa à l'Abbé Fleury, & assista aux devotions qui se pratiquent ce jour là dans l'Eglise. L'après-midi il entendit dans Charleile des Thuilleries le Sermon prêché par l'Abbé de Barcos Grand Vicaire de l'Archevêque de Lyon, &

& ensuite les Vêpres. Le lendemain 2. on presenta à S. M. un Brigadier, un sous-Brigadier & un Garde du Corps, avec leurs Habits neufs nouvellement inventez, dont S. M. approuva le modéle. On travaille à embelir le Château de la Meute où ce Prince prend beaucoup de plaisir, & on doit y transporter tous les plus beaux ornemens qui sont à Marly, entr'autres les belles Cages & les Balustrades que le Roi défunt y avoit fait faire.

IX. Mr. de la Mothe a été nommé par le Roi Colonel d'un nouveau Regiment d'Infanterie, destiné pour le Missisipi, qui sera composé de deux Bataillons & qui s'as-semble actuellement en Provence. *Emplois
donnés.*

L'Intendance des Galeres à Marseille & du commerce du Levant, a été donnée à Mr. de Vaucreffon, à la place de Mr. son frere qui en avoit ci-devant la direction.

X. Suivant les avis qu'on a reçu de Catalogne du 5. Octobre, l'Armée du Maréchal de Berwick étoit tout-à-fait rassemblée, & ce General faisoit toutes les dispositions nécessaires pour former le siège de *Roses* ou de quelqu'autre Place de conséquence. Les Lettres de Perpignan du 8. ajoutent que les Troupes Françaises s'étant mises en marche le long de la *Segre*, étoient descenduës jusqu'à *Mequinença*, & avoient emportez deux Forts près de cette Place; que le plat-Pays jusqu'à *Lerida* s'étoit soumis à payer les Contributions, & qu'on avoit enlevé plusieurs Postes importans dans le *Lampourdan*, entr'autres *Ripollo* & *Roncera*. Que le 4. 20. Taitanes chargées de Troupes étoient

*mouvements
des François
en Catalogne.*

parties du Port de Vendré pour se rendre du côté de *Palamos*, & faire une diversion en faveur du Marquis de Bonas, qui s'avançoit à grandes journées dans le *Lampourdan* pour s'assurer des passages de la *Puebla*. D'autres Lettres de Toulon assurent qu'on équipoit dans le Port de cette Place plusieurs Vaisseaux que l'on croyoit destinez à couvrir le Siege de *Roses*.

Prise
d'Urgel.

XI. Le premier Octobre une partie de l'Armée s'étant renduë devant *Urgel*, on ne put commencer aussi tôt l'attaque de cette Place, l'Artillerie ayant été retardée à cause des mauvais chemins; mais le lendemain étant arrivée au Camp, on travailla à dresser les Batteries, & le 3. au matin elles furent en état de tirer. On n'a reçu aucun détail particulier du siège de cette Ville; on a seulement été informé par un Exprés dépêché par le Maréchal de *Berwick*, & qui arriva à la Cour le vingt-deux, que le onze la Ville & le Château s'étoient rendus, y ayant eu environ 300. hommes tuez & autant de blesez. Un autre Courier qui arriva quelques jours après, rapporta que depuis la reddition de cette Place, l'Armée s'étoit mise en marche du côté de *Roses*, & avoit déjà emporté le Fort de *Castel Ciudad*, qui est un Poste très-important; de maniere qu'on attendoit de moment à autre d'apprendre que ce General avoit fait faire l'ouverture de la tranchée devant cette Place, que l'on assure être bien munie & dont la Garnison consiste en 2800. hommes. On espere que cette Ville ne tiendra pas plus de 25. jours, la resolution étant prise de l'attaquer vigou-

vigoureusement avec 45. pièces de gros canon, 10. de moindre calibre, 12. Mortiers & 10. Pierriers, & d'employer au Siege 34. Bataillons & 73. Escadrons. On a aussi appris par le même Exprés, que le Marquis de Bonas avoit penetré avec un Corps composé de 10. Bataillons, 4. Escadrons & environ 20. 0. Miquelets, dans la *Conca de Tremp*, & s'étoit assuré des Passages de la *Puebla*, pour empêcher les secours qu'on pourroit jeter de ce côté-là dans *Roses*; que le Prince Pio qui commande l'Armée d'Espagne, s'étoit bien avancé jusqu'à *Mont-secq*, à une lieüe de la *Puebla*, avec un Corps de douze à treize mille hommes, mais que jusqu'ici il n'avoit encore osé rien entreprendre.

XII. La France est parvenuë à un de ces Períodes auxquels les grands Etats sont sujets. Suivant le cours naturel, il n'étoit pas possible que depuis une si longue suite de siècles que ce Royaume est florissant, il n'arrivât quelque changement extraordinaire dans la forme de son Gouvernement: tous les grands Empires ont eue le même sort. Ce qui m'engage à faire cette réflexion est la situation présente de cette Monarchie dont le sort & la fortune des Sujets se trouvent entre les mains & exposée au caprice d'un particulier inconnu & étranger; à ce que l'on prévoit qu'il arrivera de la conduite que le Sr. Laws tient pour rétablir l'ordre dans les Finances & acquitter les dettes du Roi; & les grands projets qu'il forme pour l'avenir. Mais tirons le Rideau sur les objets que ces idées nous re-

présentent, le meilleur est de se taire.

*Etat des
Actions,*

Au commencement du mois d'Octobre les Actions de la Compagnie des Indes baissèrent jusqu'à 750. ce qui engagea Mr. Laws toujours attentif au bien public, de faire afficher à la Porte de la Banque, que quiconque y apporteroit des Actions, on les acquiteroit sur le champ sur le pied de 800. livres argent comptant. Cette Affiche ranima la confiance, & le lendemain on les vit remonter à 800. le soir à 850. & le quatre à 1050. L'empressement est si grand pour ces sortes d'effets qu'on a été obligé de placer des Corps de garde dans la Rue Quinquampoix où se tiennent les Bureaux, afin d'empêcher la foule, & faciliter aux Habitans de ce quartier l'entrée & la sortie de leurs maisons; on a aussi fixé à dix millions la part que les Officiers de la Maison du Roi prendront dans les souscriptions, de peur de faire crier le public. Le 16. on fit l'ouverture du Bureau pour les grandes inscriptions, dont il a été parlé dans nos derniers Journaux. Le Sr. Laws accablé d'affaires remit environ ce tems là au Chevalier Laws, la direction des Fermes générales du Royaume, qui a bien voulu accepter cet Emploi, pour décharger en partie son frere des embarras que lui causent les soins de l'Etat. Depuis le 16 jusqu'au 20. les Actions furent entre 1220. & 1250. & on fut occupé à couper les Billets en petit pour la commodité des particuliers: & sur ce que Mr. le Duc Regent fit faire de très expresse défenses d'en plus distribuer qu'à ceux qui seroient porteurs d'un Bille: signé de sa main, elles remonterent encore plus haut. Dans

ce tems-là les Contrâcts sur l'Hôtel de Ville & les Billets de l'Etat perdoient 3. & 4. pour cent. Suivant les Lettres de Paris du 27. les Actions étoient à 1300. & revinrent au commencement de Novembre à 1296 Nous ne parlerons pas de tous les projets que l'on forme pour l'avenir ; il sera assez tems d'en faire mention lorsqu'ils écloront. Nous avertirons seulement le public qu'il est souvent l'auteur de ses malheurs par les bruits indiscrets qu'il repand, & les nouvelles que la crainte lui fait fabriquer, dont ceux qui sont à la tête des affaires sçavent habilement profiter pour l'engager de plus en plus.

XII. Voici quelques Arrêts du Conseil qui ont paru pendant le mois d'Octobre, auxquels les Curieux pourront avoir recours,

LE Roi ayant par Arrêt de son Conseil du 31. Août 1719. ordonné le remboursement des Rentes de l'Hôtel de Ville, ensemble celui des Billets de l'Etat, des Actions des Fermes, Billets de la Caisse Commune, Charges supprimées par differens Edits & autres ; & comme pour partie de ces remboursemens le Sr. Hallée Commis du grand Comptant du Tresor Royal a délivré à divers Porteurs des Recepissés sur le Caissier de la Compagnie des Indes, pour être remboursez comptant, & que les sommes portées par iceux se trouvent trop fortes par rapport aux divers emplois que les Propriétaires en voudront faire : Oui le rapport, Sa Majesté de l'avis de Mr. le Duc d'Orleans Regent, a commis & commet le Sr. Riviere pour couper les Recepissés dudit Hallée, tirez sur le Caissier de la Compagnie pour le rem-
bour-

*Arrêt pour
couper les
Recepissés du
Sr. Hallée.*

boursement des effets dénommez dans ledit Arrêt du Conseil du 31. Août dernier, à la volonté des Porteurs, à condition néanmoins que lesdits Recepissez ne pourront être au dessous de 500. livres, & que ledit Riviere fera mention du numero & de la somme &c. Fait au Conseil &c. le 5. Octobre 1719. Signé. PHELIPPEAUX.

*Contre les
Etoffes des
Indes.*

XIV. On a publié deux autres Arrêts du Conseil dattez du 14. par le premier desquels on a renouvelé les défenses d'introduire dans le Royaume, ou faire aucun Commerce ni usage des Toiles peintes, ou Etoffes des Indes, de la Chine, ou du Levant, même des Toiles de coton blanches & Mousselines, autres que celles provenans des ventes faites par les Directeurs de la Compagnie des Indes; sur peine &c. Voici le second du même jour.

*Autre
pour la signature
des Billets de Ban.
1746.*

LE Roi s'étant fait représenter l'Arrêt de son Conseil du 3. Juin qui commet pour la signature des Billets de Banque de cent livres & de dix livres, le Sr. de la Nauze pour le Sr. Bourgeois Trésorier, le Sr. du Vivier pour le Sr. Fenelon Inspecteur, & le Sr. Granet pour le Sieur du Reveft Controleur; & celui du 31. Août suivant qui commet pour la signature des Billets de 1000. livres, les Sieurs Blondel, Rolland & Manis pour lesdits Sieurs Bourgeois, Fenelon & du Reveft; & S. M. étant informée que ces six Commis pouvaient être absens par indisposition ou autres causes legitimes, l'expédition du Public manqueroit s'ils n'étoient autorisez à signer indifferemment les uns en l'absence des autres, les Billets de

des Princes &c. Decemb. 1719. 559
de 1000. livres, 100. liv., & 10. liv. A quoi
S. M. voulant pourvoir: Oûi le raporte S. M.
de l'avis de Mr. le Duc d'Orleans, a ordon-
né que les Billets de Banque de 1000. livres,
100. liv. & 10. liv. pouront être signez par
les Srs. Bourgeois, Fenelon, & du Reveft Offi-
ciers de la Banque, & par les Srs. de la Nauze,
Blondel, du Vivier, Rolland, Granest & Manis
lesquels S. M. a autorisez à faire lesdites signatu-
res indistinctement, nonobstant ce qui est porté
par les Arrêts de son Conseil des 3. Juin & 31.
Août dernier, lesquels n'autoat en ce chef
aucune exécution. Fait à Paris le 14. Octo-
bre 1719. *Signé.* PHELIPEAUX.

XV. Autre Arrêt du Conseil du 20 qui re-
gle le payement des souscriptions de la Com-
pagnie des Indes, pendant les mois de Decem-
bre, Mars & Juin de l'année prochaine 1720.
Et le 21. il en parut un autre qui ordonne que
les Recepissés du Sr. Hallée expediez ou à
expedier pour les arrearages des pensions dûës
par S. M. seront reçûës dans les payemens des
150. millions de nouvelles Actions, en la mê-
me maniere que les autres effets mentionnez
dans l'Arrêt du 26. Septembre dernier.

XVI. Cinq autres Arrêts du Conseil, par
le premier desquels qui est du 24. Octobre,
il est ordonné qu'outre les Commis nommez
par les Arrêts des 3. Juin & 31. Août dernier,
pour la signature des Billets de la Banque de
mille livres, de cent livres, & de dix livres,
lesd. Billets pouront être encore signez par les
Srs. Aumont, Ricard, Girardeau, du Saux, la
Bastide, & Meissonnier concurrement & indi-
stinctement.

*Cinq autres
Arrêts.*

Le second qui est de même date porte
qu'il

qu'il sera fait pour 120 millions de nouveaux Billets de Banque à raison de dix mille livres chaque Billet.

Par le troisiéme pareillement du 24. Octobre, il est enjoint que les anciennes Especes d'or & d'argent saisies sur le nommé *Boucher*, demeureront confisquées, & que conformément à l'Arrêt du 25. Juillet dernier, les profits & benefices sur la fabrication des Monoyes, appartiendront à la Compagnie des Indes; & en conséquence que lesdites anciennes Especes demeureront acquises à son profit.

Le quatriéme porte Remboursement des Rentes du Clergé. Et par le cinquiéme il est dit que;

*Arrêt por-
tant suppres-
sion de assés-
sées rentes.*

LE ROI s'étant fait représenter l'Arrêt de son Conseil du 12. du présent mois, par lequel S. M. a accepté les offres de la Compagnie des Indes, de lui prêter la somme de 15. cens millions de livres, au lieu de celle de 12. cent millions portée par l'Arrêt du 27. Août précédent; & S. M. se trouvant en érat par ce nouveau secours de rembourser les Rentes perpetuelles assignées sur les Greffes. & autres non comprises dans la suppression ordonnée par l'Arrêt du 31. du même mois d'Août; & même les augmentations de gages attribuez depuis le 1. Janvier 1689. à differens Officiers de son Royaume; ce qui contribuera à diminuer les Charges de l'Etat & à soulager les Sujets; S. M. a crû devoir faire connoître ses intentions & exécuter sa volonté. Oui le raport &c. a ordonné ce qui suit.

ARTICLE I. Qu'à commencer du premier Janvier 1720 toutes les rentes assignées sur la Ferme des Greffes & autres fonds & revenus de

de l'Etat, les augmentations de gages, gages hereditaires, taxations fixes & hereditaires, sommes annuelles employées dans les Etats de S. M. sous le titre de rentes, d'intérêts ou de jouissances en attendant le remboursement, ou pour tenir lieu d'indemnité; & generalement toutes autres parties employées dans les Etats de S. M. sous quelque dénomination & à quelque titre que ce soit, qui ne sont point attachés aux corps des Offices, & qui sont assignées sur les fonds & revenus de Sa Maj. de quelque nature qu'ils puissent être, créées & établies depuis le premier Janvier 1689. soient & demeurent éteintes & supprimées.

2. Ordonne S. M. que les Proprietaires ded. Rentes, augmentations de gages & autres parties supprimées, seront remboursées par le Garde de son Tresor Royal, sur la representation de leur quittances de Finance. Titre de propriété & autres pièces nécessaires, en Recépissés payables au Porteur, sur le Caissier de la Compagnie des Indes, qui sera tenu de les acquiter à la representation en déduction des sommes prêtées à S. M. par ladite Compagnie.

3. Veut aussi S. M. que les Offices des Payeurs & des Controleurs, des Payeurs desdites augmentations de gages, soient & demeurent éteints & supprimés, & qu'il soit procédé à la liquidation de ceux par les Srs. Commissaires qui seront à ce députés. Sur lesquelles liquidations & pièces nécessaires lesdits Payeurs seront remboursez des trois quarts du montant de la liquidation comptant, & du quart restant après la reddition, apurement & correction de leurs comptes; & cependant seront payez

payez les intérêts dudit quart, à raison de trois pour cent à compter du premier Janvier 1720. jusqu'à l'actuel remboursement; & à l'égard des Contrôleurs ils seront remboursez de la totalité de leur Fiance sur la représentation des Ordonnances de Liquidation, Titres de propriété. Certificats, & pièces nécessaires, & l'Acte de remise à la Chambre des Comptes de leurs Registres & Controles.

4. Ordonne S. M. que le remboursement desdits Payeurs & Contrôleurs sera fait en Recepissés du Garde de son Trésor Royal payables au Porteur sur le Caissier de la Compagnie des Indes qui les acquitera à la présentation.

5. Et attendu qu'il reste des arrages, intérêts & jouissances des augmentations de gages, & autres parties supprimées par le présent Arrêt, S. M. ordonne qu'il en sera arrêté des états au Conseil, & que les Propriétaires en seront remboursez conjointement avec les Capitaux, en la forme & manière ci-dessus ordonnée. Et pour l'exécution du présent Arrêt toutes Lettres nécessaires seront expédiées. Fait à Paris le 26. Octobre 1719. *Signé*, PHELYPEAUX.

XVII. On mande de Paris du 3. Novembre, que les plus senez prenoient l'argent comptant qu'on leur vouloit donner pour leur remboursement; mais que le Sr. LAWS qui prévoyoit le tort que cela pourroit causer au Commerce des effets qui sont sur la place, devoit obtenir un Arrêt du Conseil par lequel il seroit défendu sous de très-rigoureuses peines, de sortir de l'argent monnoyé de Paris, pour le transporter dans les Provinces; & que ce nouveau Ministre avoit
acheté

des Princes &c. Decemb. 1719. 543
acheté depuis peu une Terre près de cette
Capitale dont il avoit payé un million comp-
tant, & d'une autre quatre cens mille livres.

XVIII. D'autres Lettres de la même Ville
du 6. portent, qu'on y avoit été informé
que le 24. du mois précédent l'Armée du
Marchal de Berwick avoit investi la Ville *Roses invés*
de Roses, & qu'on n'atendoit pour faire *sti.*
l'ouverture de la Tranchée, que l'Artillerie
& les Munitions nécessaires qui viennent de
Provence & de Languedoc.

A R T I C L E I V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considéra-
ble en I T A L I E, depuis le mois der-
nier.*

I. **L**E 29. Septembre Fête de St. Michel
le Pape celebra la Messe dans la Cha-
pelle du Palais du Quirinal & distribua la
Communion à Mr. Mezabarba & à 29. au-
tres Missionnaires qui doivent l'accompa-
gner à la Chine. Chacun de ces Mission-
naires fut ensuite gratifié d'une Médaille
d'or & d'une assignation de cent Ecus, &
Mr. Mezabarba d'une de 18. mille. S. S.
ayant aussi été voir la construction qu'on
fait de la nouvelle Eglise de *Ste. Magate*,
fit un present de 1500. livres pour y être
employez. Le 30. S. S. fit un examen d'E-
vêques, & le 2. Octobre il y eut Confistoire
secret pendant lequel Elle accorda le Roquet
aux Archevêques de *Rouen*, de *Tours*, &
d'*Antivari*.

II. Le 7. pendant la nuit Mr. Mezabar-
ba

Départ de
Mr Mezan
Barba.

ba partit pour la Chine où il doit se rendre en qualité de Vicaire Apostolique, avec les Missionnaires qui doivent l'accompagner. Suivant les derniers avis de Rome le Chevalier de St. George se tenoit encore à *Montefascone* avec la Princesse son Epouse, & le Cardinal Albani lui avoit fait offre de sa belle Maison qu'il a aux environs de Rome, pour y aller passer le reste de la belle saison; mais on n'a pas appris qu'il s'y soit encore rendu.

Vaisseaux
jetés par la
tempête à
Civita Ve-
chia.

III. On a été informé par un Exprés, qu'un Vaisseau de guerre Anglois & 17. Bâtimens de transport de ceux qui avoient servi à l'embarquement des Troupes Imperiales à Genes, avoient relâché dans le Port de Civita-Vechia, après avoir été séparé de la Flotte par une violente Tempête, qui les avoit obligé de jeter leurs provisions à la Mer; & de se retirer dans ce Port; que le Commandant ayant demandé quelques rafraichissemens au Gouverneur de la Ville, il leur avoit fourni les vivres dont ils avoient besoin, après quoi ils étoient parti pour continuer leur route & joindre le gros de la Flotte qui étoit déjà arrivée en Sicile.

Départ de
l'Amiral
Bing.

IV. *Genes*. L'embarquement des Troupes Imperiales destinées pour la Sicile, étant achevé à *Vado*, l'Amiral Bing partit de cette Rade avec le Convoi & les Vaisseaux de guerre Anglois qui servoient d'escorte, le 28. Septembre dernier, quoi que le vent ne fut pas fort favorable. En effet étant arrivé à la hauteur du *Cap Corso*, cette Flotte fut battuë d'une si violente Tempête que

des Princes &c. Decemb. 1719. 545
la plupart des Bâtimens furent dispersés ,
une partie s'étant retirée à Livorne , & quel-
ques-uns à Civita Vecchia , comme il a été
dit ci-dessus. On a vû à l'Article de Sicile
de ce Journal que le reste étoit arrivé à Me-
lazzo dès le 5. Octobre , où le débarquement
des Troupes qui étoient à bord de ces Bâ-
timens , s'étoit fait heureusement.

*Election du
Doge.*

V. Au commencement d'Octobre Mr.
de Chavigny arriva à Genes pour y résider
en qualité d'Envoyé de S. M. Très-Chré-
tienne ; & vers le 12. on élut à la pluralité
des voix Mr. Ambroise Imperiali, nouveau
Doge de cette République. Cette Famille
est une des plus distinguée de Genes , & a
produit des hommes illustres , entr'autres
Jean Imperiali qui fut Doge en 1617. J an
Vincent Imberiali qui fut recommandable
dans le dixseptième siècle par les services
qu'il rendit à sa Patrie tant sur Mer que sur
Terre ; par son mérite & son amour pour
les Belles Lettres ; & plusieurs Cardinaux.
Ce Seigneur a déjà reçu les compliments &
l'hommage de la Noblesse , & sera installé
incessamment dans sa nouvelle dignité , avec
les ceremonies accoutumées.

VI. Deux Vaisseaux de guerre Anglois
arriverent le 9. de Vado à Genes , pour ser-
vir de Convoi à 40. ou 50. Tartanes Fran-
çoises venues de Marseille & chargées de
beaucoup d'Artillerie & de munitions de
guerre qui doivent être transportées en Si-
cile ; vers le 12. une partie de ces Bâtimens
mit à la voile & partit de St. Pierre d'Aren-
ne pour aller à Vado attendre le reste du
Convoi.

*Tartanes
Françoises à
Genes.*

AR-

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

L'Empereur entra le premier Octobre dans sa trente-cinquième année, & reçut à ce sujet les complimens de toute la Famille Imperiale & des Seigneurs de la Cour qui parurent ce jour-là avec des équipages & des Habits magnifiques. Le six Leurs Majestez prirent le deuil pour la mort de Madame la Duchesse de Berri, & le 9. Elles eurent le plaisir de voir faire vendange dans une vigne tout proche le Château de la Favorite. Le 15. on celebra à la Cour la fête de Ste. Theresè dont l'Archiduchesse fille de S. M. I. & C. porte le nom, par un magnifique repas où se trouva toute la Famille Imperiale; & le 18 on representa au Château une Comedie burlesque Italienne où toute la Cour assista. Le 22 on celebra l'Anniversaire de la naissance du Roi de Portugal avec beaucoup de magnificence, & le 28. celui de la Reine D. uairiere d'Espagne. Ce jour à l'Empereur tint Chapelle publique, de même que le jour de la Toussaint où ce Monarque se rendit accompagné des Chevaliers de la Toison d'Or revêtus de leurs grands Colliers.

II. Le Traité de Paix conclu depuis peu entre le Roi de la Grande Bretagne & la Reine de Suede, a été communiqué à l'Empereur par le Ministre de S. M. B. On croit que

des Princes &c. Decemb. 1719. 547

que S. M. I. enverra dans peu au Comte Metsch son Ministre dans le Cercle de la Basse-Saxe, un plein Pouvoir pour assister comme son Plenipotentiaire au Congrès qui doit s'assembler à Brunswick pour traiter de la Paix du Nord.

Le Comte Conrad de Staremberg a été nommé pour aller en qualité d'Envoyé à la Cour de S. M. B. & le Baron de Benterieder pour résider en la même qualité auprès de S. M. T. Chrétienne. Le 8. le Comte Bielke Ambassadeur de S. M. Suedoise fut admis pour la première fois à l'Audience de l'Empereur.

III. Le 6. le Marquis de Rubi ci-devant Viceroy de Sardaigne partit pour aller prendre possession du Gouvernement d'Anvers, dont S. M. I. l'a pourvû en consideration de ses services.

*Emplois
donnez*

Le Comte de Lanois de Clervaux a été fait General Maréchal de Camp, Gouverneur & Capitaine General du Comté de Namur, & Administrateur de la Ville & du Château de ce nom, & les Patentes en ont été expédiées.

Le Gouvernement de *Creiz* dont étoit ci-devant pourvû le Comte de Heister, a été donné au Comte, de Galler qui en même tems a été élevé à la dignité de Sergent General de Bataille.

IV. Le 21. le Baron de Benterieder partit en poste pour se rendre à la Cour de France, chargé, à ce que l'on assure, de porter le consentement de l'Empereur pour accorder un nouveau délais de trois mois à la Cour de Madrid, pour accepter le pro-

jet d'accommodement qui lui est offert depuis si long tems. Sur les instances de Mr. Buchardi Ministre du Roi de Prusse S. M. I. a écrit fort sèrieusement à S. A. E. Palatine, pour la porter à donner une satisfaction raisonnable aux Sujets Reformez de ses Etats, & de rétablir les choses sur le pied des Traitez de Westphalie.

*On instruit
le procès de
l'Abbé Tode-
schki.*

V. On travaille toujours à faire une exacte perquisition des complices de l'Abbé Todefschi, qui, comme nous le dîmes dans le Journal du mois dernier, est accusé d'avoir entretenu des correspondances criminelles avec la Cour de Madrid. Le Comte Nimpfch s'est trouvé malheureusement enveloppé dans cette intrigue & a été arrêté sur la déclaration d'un de ses Valets de Chambre, qui a rapporté qu'il venoit souvent des Lettres d'Italie à son Maître, & qu'il étoit en relation avec le Cardinal Alberon. Ces prisonniers ont déjà subi plusieurs interrogatoires, dans les premiers desquels l'Abbé Todefschi n'avoit voulu rien avouer, mais ayant été menacé de la Question, il a promis de déclarer ses complices dont plusieurs ont été déjà arrêtez, les autres dont on continuë néanmoins de faire une exacte recherche, s'étans mis à couvert. On apprend du 14. Octobre que l'Abbé Cini un de leurs correspondans qui avoit été arrêté à Milan, avoit été conduit à Vienne sous bonne escorte, afin d'être confronté à l'Abbé Todefschi; & que le Comte Nimpfch n'avoit pas été trouvé si coupable qu'on l'avoit d'abord publié; l'Abbé Todefschi avec lequel il vivoit fort familièrement, ayant abusé

abusé de la confiance de ce Seigneur qui n'est âgé que d'environ trente ans; que dans les interrogats qu'il avoit subi on avoit remarqué qu'il étoit assis à Table vis-à-vis du President du Conseil, & qu'aucune de ses Dignitez pas même la Clef d'Or, ne lui avoient été ôtées. on travaille toujours assiduëment à l'instruction de leur procès, & on ignore encore quel sera leur sort.

VI. *Heydelberg.* Nous abrégeons autant qu'il nous est possible ce qui concerne l'Allemagne pour faire place à quelques piéces concernant l'affaire d'Heydelberg qui paroît s'échauffer de plus en plus. Nous eûmes un mot dans nôtre dernier Journal de ce qui a occasionné les differens survenus entre S. A. E. Palatine & ses Sujets Reformez, mais nous omîmes de faire mention, qu'outre l'Eglise du St. Esprit qu'on a ôtée à ces derniers, un des griefs dont ils se plaignent le plus, est la défense qui leur a été faite de la part de leur Souverain, de se servir à l'avenir ou de retrancher quelque chose de leur Catechisme, connu sous le nom de Catechisme d'Heydelberg. Nous avons parlé aussi succinctement, mais assez pour éclaircir le fait, de la maniere dont S. M. Britannique, le Roi de Prusse, les Etats Generaux, les Villes & les Princes Protestans les plus puissans de l'Empire, s'employent & s'interessent pour leur faire donner satisfaction, & des menaces qu'ils font en cas qu'on la leur refuse. Cela doit suffire sans qu'il soit besoin de reprendre la chose de plus haut. On est assez prévenu que les Reformez du Palatinat n'ont pas manqué de faire grand bruit

de ce qu'ils appellent infractions faites à ce qui leur est accordé par le Traité de Westphalie, & les Constitutions de l'Empire, toutes les nouvelles publiques sont remplies de leurs plaintes, on peut y avoir recours, elles y sont détaillées fort au long; mais comme il n'a encore rien paru de la part de S. A. E. Palatine pour sa défense, & celle des Catholiques Romains. Voici ce qui nous a été envoyé de bonne main, dont nous faisons part volontiers au public: nous n'y retrancherons rien quoi que les pièces soient fort étendues.

Lettre écrite d'Heydelberg le 7, Octobre 1719.

MONSIEUR,

NOUS voyons dans les nouvelles publiques les avis que nos Protestans y font inserer; mais je dois vous faire connoître ce qui en est, dont vous pouvez juger par la copie ci-jointe de la Reponse que S. A. S. E. Palatine a faite à S. M. Prussienne & à S. A. S. le Landgrave de Hesse-Cassel, qui contient en substance qu'on ne prétend pas de changer en aucune maniere la moindre chose dans ce Catechisme par rapport aux Points Symboliques & aux Dogmes de la Religion prétendue Reformée, ni d'inquêter les Sujets qui la professent dans leur Exercice, non plus que de contrevénir aux Traitez de Paix ou aux Constitutions de l'Empire que l'on tiendra toujours fermement; tout ce qu'on s'est trouvé obligé par de très fortes raisons de faire, n'a été que de ressembler l'abus glissé dans l'impression de ce Catechisme, en y aposant les Armes de S. A. S. E. P. & en voulant en ôter la Reponse à la 80^e question qui est très in-

*Déduction
des raisons
de S. A. S. E.
Palatine
touchant
l'affaire
d'Heydel-
berg.*

jurieuse à ce Prince, de même que d'autres termes choquans, qu'il n'est pas permis à des Sujets d'employer envers leur Souverain, qui d'ailleurs ne concernent aucunement la Doctrine de leur croyance; ce qui paroît évidemment par tous les autres Catéchismes Reformez tant vieux que nouveaux, dont pas un ne contient ce passage offensant, ce qui prouve manifestement qu'il n'est ni Symbolique ni essentiel; qu'il ne s'est rien fait sans fondement & sans bonnes raisons, & que dans le fond les Reformez n'ont aucun sujet de plainte, puisque la défense dudit Catéchisme ne s'étend nullement à la réimpression, mais seulement à ce qu'on n'y mette pas les Armes Electorales, & à ce qu'on en ôte les expressions injurieuses à S. A. S. B. Palatine.

On montre après cela les véritables & solides motifs que S. A. E. a eu de faire enfin prendre possession de la moitié de l'Eglise du St. Esprit, (dont l'autre moitié a déjà été occupée par les Catholiques depuis plusieurs années,) après un refus opiniâtre des Reformez de l'évacuer, nonobstant les demandes souvent réitérées de la part de S. A. E. depuis le mois de Janvier dernier. L'on y peut faire voir en même tems plusieurs faussetez divuguées dans les Gazettes & dans les Imprimez, répandus même à la Diette de Ratisbonne, dont quelques-unes ont déjà été revoquées, & entre autres l'Article mentionné dans la Gazette de Leyden du 6. & du 10. de ce mois d'Octobre, touchant la Maison de l'Université, lequel a été contredit par un écrit signé par Mis les Reformez d'Heydelberg.

Quant au nouveau grand Bâtiment de l'E-

glise Reformée que S. A. E. a ordonné de construire pour tenir lieu de la moitié de l'Eglise du St. Esprit, il s'avance fort, & l'on espère le travail autant que la saison le permet; de manière que cette nouvelle Eglise pourra servir l'Été prochain, ce que les Envoyez de Leurs Majestez Britannique & Prussienne, & ceux des autres Princes pourront voir eux mêmes, ainsi qu'ils trouveront aussi que l'Eglise de St. Pierre dont les Reformez sont en possession est assez spacieuse pour servir successivement à leurs Exercices de Religion, en attendant que la nouvelle soit achevée, sans qu'il y ait eu aucune nécessité de faire bâtir une Maison de p'achés, si ce n'est pour donner quelque couleur à la fausse idée de persécution qu'on tâche d'inspirer à tout le Corps Protestant contre la vérité du fait.

Reponse de S. A. E. Palatine à la Lettre de S. M. Prussienne du 15. Juin 1719.

P. P.

*Lettre de
l'Electeur
Palatin au
Roi de Prusse.*

Ayant vû le contenu de la Lettre qu'il a plu à V. M. de nous écrire le 27. Mai, touchant l'Ordonnance generale publiée de nôtre part au sujet du Catechisme Reformé, nous avons l'honneur d'y repondre, que nous ne pensions pas seulement entrer dans la question de sçavoir si ce Catechisme avoit été accepté depuis plusieurs années par l'Eglise Reformée pour un livre Symbolique, & s'il avoit été déclaré pour tel à Dordrecht; mais V. Maj. Nous rendra aussi la justice d'être persuadée que nôtre intention n'est pas & n'a jamais été de diminuer ou de faire diminuer à nos Sujets de

des Princes &c. Decemb. 1719. 553

de la R. R. la liberté de conscience qui leur est dûë par es Traitez de Paix & les Constitutions de l'Empire, ce qui paroît é idéomment par plusieurs emplois & autres prérogatives qu'on leur a accordé jusqu'ici dans nos Etats du Palatinat, dont on n'a vû pratiquer rien de semblable envers les Catholiques par les Princes de l'Empire qui professent la R. R. ou la Lutherienne. V. M. jugera Elle-même que les injures & les maledict ions atroces alleguées sur la 80. question & en d'autres endroits dudit Catechisme ne contribuent rien à la Confession de Foi des Reformez, & qu'on ne sauroit étendre la liberté de conscience accordée par les Traitez de Paix à une maniere d'enseigner aussi extraordinaire, & même repugnante aux principes de la R. R. d'autant que considerant l'effet que cette maniere produit dans un Pays où plusieurs Religions sont permises, il n'en peut suivre que des haines intestines succées avec le lait, des animositéz, des dissensions, & mille inconveniens fâcheux dont on n'a déjà que trop d'exemples. & qu'il convient aux Souverains de faire cesser avec tout le soin possible en vertu des pacifications de l'Empire, aussi bien que par son propre devoir. Comme Nous sommes obligez d'en user de même après avoir apris avec une douleur très sensible, qu'ensuite de ce Catechisme la Religion Cat. est decriée publiquement en Chaire & dans les Ecoles, par l'accusat on d'une horrible Idolatrie dont Jamais Chrétien a'a eu la pensée, & que cette injuste accusation rejaillit sur Nous, qui, par la grace de Dieu, professons cette Religion, Nous ne çaurions souffrir de Nous voir indirectement

traitez

traitez d'Idolâtres, & deshonnez de la sorte par nos propres Sujets contre le respect qu'ils nous doivent, ni permettre désormais qu'un tel livre, sous le pretexte nullement fondé d'un Privilège par Nous accordé, & d'un ordre special émané là-dessus, se puisse divulguer à nos yeux par l'impression publique.

Ainsi V. M. en conclura selon son équité naturelle, que d'aucune maniere on ne scauroit regarder la suppression de tels Catechismes imprimés temerairement sous nôtre Sceau, avec addition d'un Privilège faussement attribué, que comme une infraction de la liberté de conscience accordée à nos Sujets de la R.R.

Nous sommes fort éloignés de l'intention d'ajouter à ce Catechisme ou d'en retrancher la moindre chose, pourvû que tout y demeure dans les bornes des fondemens de la Religion, & Nous ne prétendons pas d'ôter à nos Sujets la liberté de conscience que les Constitutions de l'Empire laissent à un chacun, mais que Nous laissons passer sans le ressentiment convenable & sans Nous en montrer sensible, les dures & fausses imputations contenûes dans ledit Catechisme, d'une Idolâtrie par Nous commise, & que Nous souffrions qu'elles se repetent journellement dans l'exercice de la Religion. c'est à quoi ni la prétenduë reception Symbolique de ce Catechisme, ni le monde équitable ne scauroient Nous obliger.

Il n'est pas dans nôtre pouvoir de changer le Concile de Trente dans les clauses qui semblent dures aux Religions Protestantes: mais il est notoire aussi que les Religions qui opposent ce Concile n'y sont pas accusées d'Idolâtrie, & il ne paroît pas non plus par les Ar-
ticles

icles de Foi y compris, qu'on propose une telle doctrine aux enfans comme un Catechisme pour leur instruction. Enfin puis que par le pouvoir absolu de Souverain en conformité des Constitutions de l'Empire. Nous sommes obligez de lever le grand scandale & les dissensions causées à l'occasion de la quatrevingtième question, & d'autres passages offensans dudit Catechisme (en reservant néanmoins à un chacun la liberté de conscience) pour Nous mettre & tous nos Sujets en repos, par toutes les voyes praticables & possibles, & que de plus ayant trouvé, outre la fausseté du prétendu Privilege d'impression, dans nôtre résidence pour ce Catechisme, (qui n'a pû se faire sans la connoissance & l'aprobation de nôtre Conseil Ecclesiastique Reformé, lequel a ordonné l'impression dudit livre à celui qui pour lors avoit la direction de l'Imprimerie Catholique, le menaçant en cas de refus de nommer en sa place un Imprimeur Reformé pour avoir soin de cette impression, ce qui a donné grand motif à nôtre Ordonnance generale.) Nous ne mettons dans V. M. cette entiere confiance, qu'à cause de toutes ces circonstances très-importantes, & ensuite de l'équité qui parle d'elle même, V. M. n'approuvera pas seulement nôtre procedé, mais qu'Elle iaterposera en tout les puissans offices, afin que nos Sujets Reformez ne puissent se servir dorénavant de leur Catechisme si ce n'est avec omission de la quatrevingtième question & des autres expressions parelles très offensantes. *Heydelberg le 14. Août 1719.*

Reponse à S. A. S. le Landgrave de Hesse
Cassel par S. A. S. E. Palatine.

Retourne à
S. A. S.
le Landgrave
de Hesse.

Plusieurs Lettres ayant été écrites à Heydelberg par des particuliers sur l'innovation en matiere de Religion prétendûment faite, par la prise de possession de la partie de l'Eglise du St. Esprit que les Reformez avoient depuis quelques années, comme si en assignant un équivalent pour cette partie, on eut fait une infraction au Traité de Paix de Westphalie; voici ce qu'on leur a repondu en substance, outre les raisons déjà alleguées.

1. Que tous ceux qui ont connoissance du Droit public savent de reste ce que le Traité de Paix de Westphalie dispose touchant la Religion du Palatinat du Rhin, & ce qui est à remarquer, les droits particuliers, qu'à ce sujet les Electeurs Palatins exercent avant les troubles de Boheme, dans lesquels droits leurs Successeurs furent rétablis par ladite paix & par les investitures suivantes.

2. Que l'Eglise du St. Esprit fut fondée par Rupert Roi des Romains, & destinée pour son Eglise de Cour & pour celle de la sepulture de la Famille Electorale Palatine, laquelle successivement la mieux dotée; la plupart des Electeurs & Comtes Palatins y ayant été enterrez.

3. Qu'en l'an 1705. lors qu'il n'y avoit pas de Cour à Heydelberg, non seulement une partie de cette Eglise du St. Esprit fut assignée aux Reformez par une Declaration *ad interim*, mais que toute l'Eglise de St. Pierre qui est très spacieuse leur fut évacuée privativement.

4. Que le feu Electeur Jean-Guillaume d'heureuse memoire, n'ayant jamais fixé sa residence à Heydelberg, il n'y eut aucun besoin d'Eglise de Cour pour celebrer le grand Service public, aux Fêtes d'actions de grâces ou de funerailles.

5. Que cependant l'Electeur son Successeur ayant observé qu'après la mort de Sadite A. E. son frere, il n'y eut pendant l'absence même de la Cour assez de place dans la partie occupée par les Catholiques, pour y pouvoir faire l'Office funebre, ainsi qu'on fit dans toutes les Capitales de ses Etats : S. A. S. E. pour cette raison aussi bien que par le besoin qu'il y avoit d'une Eglise de Cour assez spatieuse pour contenir sa nombreuse Cour & la grande affluance d'étrangers qui arrivoient à tous momens, fit sçavoir directement & indirectement à son arrivée à Heydelberg au Conseil Ecclesiastique Reformé, qu'Elle fetoit bâtir une nouvelle Eglise pour la donner entiere aux Reformez, au lieu de la partie qu'ils occupoient dans celle du St. Esprit: mais qu'il n'y eut jamais moyen d'obtenir une Declaracion, nonobstant les mêmes offres plusieurs fois réitérées, principalement à l'occasion de la mort du jeune Prince fils de S. A. S. Mad. la Comtesse Palatine de Sultzbach, fille de S. A. S. E. parce que le corps de ce jeune Prince ne pouvoit être inhumé à cause de la séparation de l'Eglise; que là dessus, comme ceux du Conseil Ecclesiastique Reformé déclarerent qu'ils ne vouloient & ne pouvoient accepter ces offres, S. A. S. E. après avoir demandé les Clefs, fit prendre possession de l'Eglise entiere le 4. Septembre dernier sans aucun tumulte, faisant

de la separation & commencer la construction d'une nouvelle Eglise pour les Reformez.

6 Que tous ceux qui accusent en ceci S. A. S. E. P. d'aucune persecution des Protestans, ou d'un zele indiscret pour la Religion Catholique, ne sçavent pas qu'on ne puisse se user au Souverain la liberte de transferer les Edifices publics d'un lieu à l'autre, s'il le trouve nécessaire & convenable; ou ils ignorent que par tout l'Univers il n'y a aucune Puissance Souveraine qui ne soit en possession de l'Eglise Capitale de sa Residence pour l'exercice de la Religion qu'elle professe, ou bien ils n'ont pas l'honneur de connoître la debonaireté & le merite sublime de ce Prince, ni sa clemence universellement employée envers ses Sujets sans aucune prédilection ou distinction de Religion, dont il n'y a point d'exemples même parmi la Noblesse Protestante de l'Empire, envers les Catholiques de leurs Villages.

ARTICLE VI.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
POLOGNE & dans les ETATS du
NORD depuis le mois dernier.*

Le Roi d'Angleterre offre sa médiation aux Russes du Nord.

I. Suede **S**A. Majesté Britannique ayant fait offrir sa Mediation à tous les Princes du Nord qui sont en guerre, la Reine de Suede a rapellé de l'Isle d'Aland, Mr. Leliensted qui y étoit en qualité de son Plenipotentiaire. On est encore dans l'incertitude si les Etats Generaux du Royaume seront convoquez, cependant on travaille avec application à augmenter les forces de terre

des Princes &c. Decemb. 1719. 559

terre & de mer, sur ce que S. M. Czarienne paroit dans la resolution de n'entrer dans aucune Negociation, qu'on ne lui accorde la cession des Etats qu'il possede, et appartenans à la Suede, & entr'autres *Revel*. Voici un Memoire presenté à cette Princesse par le Lord Carteret au sujet de cette Mediation que le Roi de la Grande Bretagne offre, tant à la Reine de Suede, qu'au Roi de Dannemarck.

IL est connu à V. M. que la Couronne de la Grande Bretagne n'a point du tout eu de part à la guerre qui a duré si fatalement tant d'années dans le Nord; comme elle a donnée tant de preuves convaincantes de sa moderation & du desir qu'elle a de voir la tranquillité retablie, là où on l'a désirée depuis si long tems, le Roi de la Grande Bretagne a ordonné à son Ministre & Plenipotentiaire soussigné de représenter à V. M. que ses Prédécesseurs pour conserver le Commerce libre dans la Mer Baltique, & en particulier pour le bien de la Religion Protestante, ont toujours entretenu une très étroite Alliance avec les Couronnes de Suede & de Dannemarck.

Les divers Traitez conclus à cette fin entre la Suede & le Dannemarck par l'entremise de la Grande Bretagne, sont autant de preuves des efforts constants qu'ils ont employez pour retablir la paix entre ces deux Couronnes quand elles ont été en guerre ensemble.

Aujourd'hui le Roi mon Maître, suivant le louable exemple de ses glorieux Prédécesseurs, & y étant d'ailleurs porté par ses inclinations pacifiques, fait à V. M. des offres de

*Memoire
au sujet de
cette mediat
tion.*

sa Médiation & de son zèle pour travailler à l'ouvrage de la paix entre Elle & le Roi de Danne-marck.

Parce que ces Puissances sont toutes deux alliées, le Roi mon Maître est d'autant plus touché de les voir en médiatelligence; & c'est aussi pour cette raison qu'il se croit d'autant plus en état de rétablir dans peu l'union & la paix entre ces Puissances.

Ledit Ministre & Plenipotentiaire se flatte aussi avec d'autant plus de fondement que V. M. sera disposée à accepter dans cette occasion la Médiation de son Roi: puis qu'Elle a déjà acceptée celle qu'il lui a déjà offerte entre Elle & le Czar de Moscovie, & que V. M. conformément à sa modération & sagesse, donnera aussi les mains à une suspension d'Armes. A Stockholm le douze Septembre 1719. *Signé*
C A R T E R E T.

Reponse de la Reine du 18. Septembre 1719.

LEs soins très-obligeans que le Roi de la Grande Bretagne prend pour rétablir la paix entre les Royaumes de Suede & de Danne-marck, étant si agréables à Sa Maj. la Reine de Suede, Elle accepte très-volontiers l'offre de Médiation faite par ledit Ro. D'ailleurs puisque pour avancer d'autant plus heureusement un si bon ouvrage, on estime qu'il sera à propos de faire une suspension d'Armes, & de permettre la liberté du Commerce & des Postes, S. M. y donne semblablement son consentement, à condition néanmoins que cette Suspension d'Armes & libre commerce des Postes, n'excede point la durée de 6 mois. Du reste &c. (L. S.) par ordre de S. M. S. *Signé*
D. H. VAN HORCKEN. Le

des Princes &c. Decemb. 1719. 361

Le 12. du même mois, jour & date du
Memoire ci-dessus; le Lord Carteret écri-
vit aussi la Lettre suivante à S. M. Czarienne
pour lui faire les mêmes offres.

S I R E ,

LE Roi de la Grande Bretagne mon Maître
m'a ordonné, à moi qui suis son Amba-
sadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire à la
Cour de Suede, de notifier à V. M. Czarienne
que la Reine de Suede a accepté sa Mediation
pour la conclusion d'une Paix entre V. M. &
cette Couronne. Mr. Wirtworth Ministre de
la Grande Bretagne à la Cour de Berlin a déjà
eu l'honneur de vous faire les mêmes offres
de cette Mediation par le Canal de Mr. Tol-
roy Ministre de V. M. à la même Cour; & je
suis chargé de réitérer ces offres à V. Majesté.
Comme la Reine de Suede s'est déterminée à
accepter la Mediation du Roi de la G. B. parce
que cette Couronne n'a jamais été envelopée
dans la Guerre presente du Nord, aussi a-t'on
lieu d'esperer humblement, que le même mo-
tif persuadera la même chose à V. M. & qu'il
lui plaira de faire cesser cependant toutes Ho-
stilités, pour preuve de vôtre acceptation de
ladite Mediation, & de vos favorables dispo-
sitions à la paix. Je prend aussi la liberté de
notifier à V. M. que le Roi mon Maître a don-
né ordre au Chevalier Jean Norris son Amiral,
de venir avec la Flotte qu'il commande sur ces
Côtes, pour défendre le commerce de ses
Sujets contre toute insulte, & pour ajouter
en même tems plus de poids à sa Mediation;
& que S. M. a pris des mesures avec le Roi
de France & ses autres Alliez, (du nombre
desquels

*Lettre à
M. Czarien
ne.*

desquels la Suede se trouve) pour avancer non seulement le succès qu'Elle croit devoir attendre de sa Mediation, mais aussi pour mettre fin dans peu à la guerre qui a mis depuis si long-tems le Nord en combustion. Je suis &c.
Signé CARTERET.

*Autre Lettre de l'Amiral Norris à S. M. Cz.
du 1. Septembre. Vieux stile.*

S I R E ,

*Autre Lettre
au Cz. ar de
l'Amiral
Norris.*

LA Couronne de la Grande Bretagne n'ayant jamais eu de part à la presente Guerre du Nord, & le Roi mon Maître ayant offert à V. M. Cz. sa Mediation pour faire la Paix entre V. M. & la Couronne de Suede, il m'a commandé de venir sur cette Côte pour protéger le Commerce de ses Sujets, comme aussi pour donner du poids à sa Mediation & pour la soutenir.

Si V. M. veut bien l'accepter je m'estimerai extrêmement honoré de recevoir ses ordres, & de contribuer en quelque maniere à cultiver une bonne correspondance entre V. M. la Couronne de Suede & le Roi mon Maître.

S. M. a pris des mesures avec le Roi T. C. & ses autres Alliez, non seulement pour procurer à sa Mediation le succès qu'Elle a lieu d'en attendre, mais pour mettre une prompte fin à la guerre qui a si long-tems troublé le Nord.

Je supplie V. M. très-humblement de vouloir en attendant faire cesser toutes les hostilités pour montrer ses dispositions favorables à la Paix. Au reste je suis &c. Signé. Jean
NORRIS. III.

des Princes &c. Decemb. 1719. 563

III. La Lettre du Lord Carteret à S. M. Cz. ayant été communiquée dans l'Île d'Alaud à Mr. Boute Plénipotentiaire de ce Prince, ce Ministre y fit la réponse suivante datée du 11. Septembre, *Vieux stile.*

Réponse de M. Bruss à la Lettre du Lord Carteret.

MONSIEUR,

LE Sieur Berkley m'a rendu la Lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 1. Septembre, il nous a communiqué en même tems sur notre requisiion, le contenu des Lettres dont il étoit chargé pour S. M. Cz.

V. E. me permettra de lui dire en réponse que je trouve le contenu de ces Lettres si singulier, & si peu conforme aux étroites liaisons, aux Aliances & à l'amitié qui subsistent entre S. M. Cz. & S. M. B. que je ne puis me résoudre à faire ce que vous témoigné souhaiter, sans avoir auparavant reçu les ordres de mon très Auguste Maître.

D'ailleurs je suis persuadé que S. M. B. ne manquera pas de lui faire connoître directement ses sentimens & ses intentions sur une affaire de si grande importance, soit par une Lettre à S. M. Cz. même, ou bien par ses Ministres à Petersbourg, & qu'ainsi il n'est point nécessaire de se servir pour cet effet de voyes & de moyens si extraordinaires. Au reste je serai ravi de pouvoir marquer à V. E. que je suis &c. *Signé Bruss.*

IV. Depuis on a appris que S. M. Czarienne avoit tout-à-fait rejeté la Mediation du Roi de la Grande Bretagne, & qu'il se disposoit à faire une nouvelle irruption en Su-

Le Cz. rejette la Mediation.

H h de

Le Roi de
Dannemarck
l'accepte.

de par la Finlande, si-tôt que le tems des g'aces & de la forte gelée sera arrivé; qu'on travailloit à perfectionner les Fortifications de Revel, & qu'on ne voyoit nulle apparence de Paix avec ce Prince. Les avis de Copenhague disent au contraire que S. M. Danoise après plusieurs Conférences, l'avoit accepté, & que les Préliminaires presentez de la part de S. M. B. avoient été même signez; que le 6. de Novembre la suspension d'Armes entre les 2. Couronnes de Suede & de Dannemarck avoit été publiée, & que les Plenipotentiaires & Ministres qui doivent assister au futur Congrès de Brunswich étoient nommez.

S. M. Pol
va en Polo-
gne.

V. Au commencement de Novembre, le Roi de Pologne partit de *Dresde* pour aller à *Fraustat*, où il doit se tenir un grand Conseil de Sénateurs, qui durera à ce que l'on prétend, trois semaines; après quoi S. M. retournera à *Dresde*. Quelques Lettres affurèrent que ce Prince a aussi accepté la Médiation de S. M. B. pour traiter de la paix avec la Suede & terminer leurs diferends, dans le prochain Congrez qui doit s'assembler à Brunswich.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, HOLLANDE & aux PAIS-BAS depuis le mois dernier.

I. LE 9. Octobre le Parlement d'Angleterre se rassembla suivant sa dernière Prorogation, & fut encore prorogé jusqu'au

des Princes &c. Decemb. 1719. 562
qu'au 4. Decembre prochain ; celui d'Irlande étoit encore assemblé à Dublin le 24. du même mois, que le Duc de Bolton Vice-roi, s'y étant rendu, donna le consentement Royal à plusieurs Actes.

II. Sur ce que les Seigneurs Regens ont eu avis du prochain départ de S. M. Brit. d'Hannover, pour retourner en Angleterre, ils firent partir le 2. Novembre les Yachts & autres Bâtimens necessaires, pour aller recevoir S. M. en Hollande ; & le Chevalier Jennings, qui est chargé de cette Commission, arriva suivant les dernieres Lettres de la Haye le 9. dans la Meuse avec son Escadre. Comme nous avons parlé à l'Article d'Espagne de ce Journal de l'Expedition de *Vigos* faite par le Lord Cobham, nous y renvoyons. Les autres nouvelles d'Angleterre & d'Hollande ne sont pas fort considerables ; d'ailleurs la place nous manque.

ARTICLE VIII.

Qui contient la Naissance, le Mariage & la Mort des Princes & autres personnes Illustres.

I. LA Comtesse d'Esleck accoucha à Londres le 5. Octobre d'une fille, qui a été tenuë sur les fonds par la Princesse de Galles.

Naissances.

Et la Marquise de St. Maurice âgée seulement de 13. ans accoucha le 20. d'un fils à Bonn.

II. Le 29. Mr. Louis de Brinkman, Gouverneur de Lignitz en Silesie, épousa dans

Mariages.

la Chapelle de l'Imperatrice Mere, Mademoiselle de Miéris, en présence de toute la Famille Imperiale qui se trouva à cette Ceremonie.

Morts.

III. Au commencement d'Octobre l'Abbé d'Estades mourut à Paris de la petite verole.

Le Famenx Chef d'Escadre Mr. Renald mourut aussi environ le même tems à Bourbonne, où il étoit allé prendre les bains.

Sur la fin de Septembre la mort enleva à Rome le Marquis de Strozzi âgé de 73. ans. Ce Seigneur a laissé héritier de ses grands biens Mr. Strozzi son frere.

Messire Charles Louis Bretagne de la Trimouille, Duc de Thouars, Pair de France, Prince de Tarente & de Talmont, & premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut à Paris le 9. de la petite verole. Son fils âgé seulement de 11. ans, restera sous la tutelle du Prince de Talmont son grand oncle jusqu'à sa majorité.

Le 8. le Docteur George Sina'ridge Evêque de Bristol & Doyen de l'Eglise de Christ, mourut à Oxford.

La petite verole continuë toujours ses ravages, & a enlevé la Comtesse d'Argenson à Paris le 2. Novembre.

Et l'Evêque de Grenoble mourut aussi à Fontainebleau au commencement de ce mois.

Environ le cinq le Baron de Wassenacr Lieutenant General des Armées des Etats Generaux, & Gouverneur de Berg-op-Zoom, mourut dans la Terre de Wassenacr. Son Gouvernement a été donné à Mr. de Grovestin, ci-devant Gouverneur de Furnes & de Dixmude. FIN.

TABLE GENERALE

ET ALPHABETIQUE

*Des principales matieres contenues
dans ce XXXI. Tome.*

A

A <i>Academie</i> Royale des Sciences (prix proposé par l') pour les années 1720 & 1721. 20. Ce qui s'est passé à l'ouverture de ses Seances.	95
<i>Academie</i> des Sciences de Bourdeaux (prix proposé par l') pour l'année 1721.	91
<i>Acunha</i> (Don Louis d') son arrivée à Madrid 107 son départ pour l'Armée.	275
<i>Aga Turc</i> arrive à Vienne 51. son départ.	139
<i>Alberoni</i> (Reponse du Cardinal) au Memoire de Mr. Colster.	493
<i>Alisford</i> (le Lord) sa mort.	420
<i>Allemagne</i>	48. 137. 318. 398. 474 546
<i>Ambassadeurs</i> échangez sur les Frontieres d'Hongrie.	139
<i>Amerique</i> (soulèvement de quelques Colonies en)	451
<i>Amsterdam</i> (arrivée de la Flotte des Indes à)	336
<i>Anleterre.</i>	71. 149. 330. 417. 489 564
<i>Anieffens</i> (le nommé) décapité à Bruxelles.	499
<i>Antin</i> (l'Abbé d') fait Archevêque d'Ambrun.	36
<i>Antoine</i> (Vaisseaux brulez dans le Port de St.)	380
<i>Archiduchesse</i> (préparatifs pour le mariage de l')	1

TABLE DES MATIERES.

l') avec le Prince de Saxe	140.	difficultez	
survenuës	320.	ceremonie de son mariage	
	402.	son depart pour Dresde	<i>id.</i> son Entrée
	407.	Fêtes à ce sujet.	483
<i>Argenson</i> (Mr. de Voyer Paulmi d') fait Archevêque de Bordeaux	36.	le Garde des Seaux	
		fait Conseiller d'Etat ordinaire.	376
<i>Ariaga</i> (le Marquis d') fait Gouverneur de Gand.			78
<i>Avarey</i> (le Marquis d') Ambassadeur en Suisse.			115
<i>Auguste</i> (le Roi) de Pologne son retour à Dresde.			53
<i>Avanches</i> (l'Evêque d') sa mort.			498
		B.	
B <i>Aviere</i> (Ratifications échangées au sujet de la)			78
<i>Baviere</i> (départ du Prince Clement de) de Rome	55.	arrive à Venise	58.
		le Prince Theodore va à Ingolstad.	484
<i>Bentivoglio</i> (le Nonce) son Audience de congé.			462
<i>Berretti Landi</i> (le Marquis de) fait chanter le <i>Te Deum</i> à la Haye.			335
<i>Berkley</i> (la Comtesse de) sa mort.			420
<i>Berri</i> (la Duchesse de) sa maladie	35	paroit se rétablir	116.
		sa mort.	303. 336
<i>Berwick</i> (arrivée du Duc de) à l'Armée	39.	assiege Fontarabie	<i>id.</i> fait un mouvement du côté de St. Sebastien
		131. Siège de cette Place	310.
		sa prise	370. 382.
		marche en Catalogue	455.
		arrive a Mont-Louis.	458
<i>Bexons</i> (Mr. de) fait Archevêque de Roüen.			36
<i>Bielke</i> (les Comtes) vont en Ambassade à Vienne en France & à la Haye.	144.		145
		<i>Bignon</i>	

TABLE DES MATIERES.

<i>Bignon</i> (l'Abbé) fait Bibliothécaire du Roi	459
<i>Bing</i> (l'Amiral) son départ de Naples 359. son retour 447. va à <i>Genesid.</i> fait preparer un Convoi pour la Sicile.	473
<i>Bonneval</i> (Mr. de) nommé pour commander l'Armée contre la Sardaigne 50. mort de la Comtesse Douairiere de ce nom.	497
<i>Bonrepos</i> (Mr. de) sa mort.	421
<i>Boulon</i> (l'Armée Françoisé campée à)	38
<i>Brezil</i> (départ du Port de Lisbonne de la Flore pour le)	108
<i>Bruxelles</i> (la Bourgeoisie de) continuë de refuser le Subside 78. l'accorde 158. Placard publié en cette Ville 159. nouvel établissement pour la vente des Bijoux 345. Autre Placard 420. Brigands qui infectent le País 494. execution faire dans cette Ville.	495
<i>Buneau</i> (Mr.) fait Archevêque de Narbonne.	115
<i>Burmania</i> (Mr.) envoyé en Ambassade en Suede.	316

C.

C <i>Adogan</i> (le Comte de) son arrivée à la Haye.	77
<i>Capres</i> (le Baron de) envoyé à Paris.	444
<i>Carpenter</i> (le Lord) fait Pair d'Irlande.	75
<i>Carteret</i> (le Lord) son départ pour la Suede 156. Memoire qu'il presente à la Reine.	411
<i>Castelleon</i> (prise de) en Catalogne.	116
<i>Caumartin</i> (Madame de) <i>Eponse de Monsieur d'Argenson</i> sa mort.	337
<i>Chartres</i> (le Duc de) fait Gouverneur de Dauphiné.	376
<i>Chien qui parle.</i>	353

Clermont

TABLE DES MATIERES.

<i>Clermont</i> (l'Evêque de) reçu membre de l'Académie 5. son discours.	6
<i>Cessi</i> (Mr.) son remerciement au Roi 84. la Hutangue au Regent.	87
<i>Coibers</i> (Mr. de) sa mort.	498
<i>Colloreio</i> (le Comte de) fait Prince de l'Empire.	474
<i>Cologne</i> (retour de l'Electeur de) à Bonn. 54	
<i>Colster</i> (Mr.) son arrivée à Madrid 26. Lettre & Mémoire de ce Ministre envoyé au Cardinal Aberoni 441. entre en Conference.	445
<i>Cony</i> (le Prince de) son départ pour l'Armée 37 son retour à Paris.	460
<i>Convention</i> signée en Sicile entre les Imperiaux & les Piémontois.	29
<i>Convoi</i> (départ du grand) de Naples pour la Sicile 59. 108. 140 autre envoyé 278 Lettre de l'Amiral Bing au sujet du débarquement.	279
<i>Cosfou</i> (on repare la Ville de)	472
<i>Courrillon</i> (le Marquis de) sa mort.	498
<i>Crhonhselm</i> (le Comte de) fait President de la Chancelletie.	144
<i>Cromstrom</i> (Mr. de) sa mort.	497
<i>Czar</i> (le) son départ de Revel avec sa Flotte 329. propositions de paix faites à la Suede rejetées 413. sa retraite à Revel 415 Manifeste de ce Prince 423. confirmation de sa retraite 485. sa Declaration au sujet de la Ville de Dantzich.	488

D

D <i>Annemarch</i> (le Roi de) va en Norvege 145. son départ de Cristiana 327. prise de Stromstat & Maestrand par son Armée 328. retourne dans ses Etats 416 Manifeste de ce Prince 433. ses dispositions à la paix.	487
---	-----

F A B L E D E S M A T I E R E S

<i>Dantzick</i> (Troupes Polonoises sur le Territoire de)	61
<i>Devenits</i> (Mr.) fait Gouverneur de Courtray.	420
<i>Doge</i> (de Venise le) épouse la Mer 58. traite les Ministres étrangers.	137
<i>Dresde</i> (Fêtes à) à quel sujet.	483

E.

E <i>Cosse</i> (descentes de quelques Rebelles en) 71. leur situation 73. 150 151. leur défaite 153. tranquillité rétablie dans ce Royaume.	331
<i>Ecosse</i> (cloture de l'Assemblée du Clergé d')	150
<i>Effiat</i> (le Marquis d') sa mort.	148.
<i>Emmanuel de Portugal</i> (le Prince) fait Colonel & General Major.	138
<i>Empereur</i> (l') se tient à Luxembourg 48. Anniversaire à la Cour 50. son retour au Palais de la Favorite 137. son séjour 318. autres Anniversaires celebres.	480
<i>Enigme</i>	273. 439. 504
<i>Ecy</i> (Mr. d') fait Vice Legat d'Avignon.	318
<i>Espagne.</i>	24. 104 273 334 440 513
<i>Espagne</i> (inquietudes en) au sujet de l'Escadre Angloise 446 on y fait de nouvelles levées de Troupes.	id.
<i>Etats Generaux d'Hollande</i> (Assemblée des)	157 334 482

F.

F <i>Aro</i> (les Espagnols abandonne la Tour de)	366
<i>Fer</i> (Mr. de) sa nouvelle introduction à la Geographie 347. sa Carte du Missisipi. 348	
<i>Finances</i> (Article concernant les)	462
<i>Fleischman</i> (Mr.) va résider à Constantinople.	479

TABLE DES MATIERES.

<i>Flemming</i> (arrivée du Comte de) à Vienne	
53. son retour à Dresde & revient à Vienne	
398. son Audience publique.	400
<i>Flotte</i> Espagnolle battuë de la tempête, détail à ce sujet.	25
<i>Fontarabie</i> assiégée par l'Armée Françoisë	39.
Journal du siege	122.
prise de la Ville	127.
Capitulation.	128
<i>Francavilla</i> (Bataille de)	282.
Lettres des Generaux Espagnols à ce sujet.	298. 299
<i>France.</i>	32. 113. 301 367. 452. 529.
<i>Francfort</i> (incendie à)	141

G.

G <i>Allas</i> (le Comte de) fait Viceroi de Naples	138. son arrivée 277. sa mort.
	358. 420
<i>Geofroy</i> (Memoire présenté à l'Accademie par le St.)	94
<i>George le Roi</i> (d'Angleterre) son départ pour Hannover	74. son arrivée 75. va prendre les eaux à Pirmond 141. son retour 322. reçoit la Ratification du Traité conclu avec la Suede
	480
<i>George</i> (le Chevalier de St.) se tient à Lugo	275. son départ d'Espagne 446. arrive à Livourne 470. son mariage.
	<i>id.</i> & 496
<i>Giudici</i> (le Cardinal de) Ambassadeur de l'Empereur à Rome.	469
<i>Gondolo</i> (le Comte de) son mariage.	496
<i>Guipuscoa</i> (soumission de la Province de)	372

H.

H <i>Amilton</i> (le Lord) fait Gouverneur de la Jamaïque.	491
<i>Hollande.</i>	77. 157. 334. 419. 564
<i>Holstein</i> (le Duc d') attendu à Vienne	53.
son départ de Stokolme	63. son arrivée à
	Hama

T A B L E D E S M A T I E R E S.

Hambourg & son départ pour Hannover
147. son retour à Hambourg. 330
Hop (Mr.) son Entrée publique à Paris 304.
son Audience 305. sa Harangue au Roi 306.
au Regent 308. à Madame 367. mort de
son neveu à Paris 498

I.

Ibrahim Bassa , son Entrée pnblique à Vien-
ne 403. son Audience 475. presens offerts
à S. M. 476. sa Harangue 477. son Audien-
ce du Prince Eugenc 478. presens faits à
ce Prince. *id.*
Imperatrice (l') va aux bains de Baden 49.
fait une Promotion de Chevaliers *id.* Anni-
versaire de sa naissance. 403
Imperiales (Troupes) traversent l'Etat Eccle-
siastique. 136
Inquisition de Rome (Decret de l') 395
Irlande (Ouverture du Parlement d') 330.
accorde un subside au Roi 417. Bils approu-
vez. 490
Italie. 54. 134. 317. 393. 469. 543

K.

Kingston (le Duc de) fait Chevalier de la
partierre 75. son Installation. 157
Koningség (le Comte de) son départ de Paris. 304

L.

Leffelholz (le Comte de) sa mort. 421
Lipari (prise de l'Isle de) 112
Lippe (le Comte de la) son mariage. 496
Litterature. 3. 83. 261. 341. 423
Londres (mutinerie des Ouvriers à) 333. le Roi
attendu. 491
Louis XV. 32. 95. 113. 301. 373. 389. 454. 532
Lotterie en Hollande. 157
Louvuis (le Marquis de) sa mort 498
Lw

TABLE DES MATIERES.

Lu (Ep tre de Mademoiselle du) 15.
Lucevot (Petri) Scriptores rerum germanica-
rum &c. 14

M

M *Aine* (la Duchesse de) transférée à Cha-
lons 35 a la liberté de se promener. 368
Messians (prise de) par les Danois. 328
Manstefe de la Cour de Madrid. 32
Maffev (Mr.) nommé Ministre à la Cour de
France. 470
Mazara (l'Evêque de) fait Prisonnier 57
Melazzo (les Espagnols toujours devant) 31
Mercis (arrivée du Comte de) à Naples 30. son
départ pour la Sicile 59. son arrivée 140.
bleffé à la Bataille de Francavil a 28 . est
frapé d'Apoplexie 361 va à Reggio 362 son
retour à l'Armée 364 assiege Messine *id.*
Messine (Siege de) 364 sa prise. 365
Mezababa (Mr.) envoyé Nonce à la Chine. 393
Miquelets (les) prennent les Atmes en Cata-
logne 445
Montauban (le Marquis de) Inspecteur de la
Cava erie. 36
Montequieu (Mr. de) son Histoire de la terre
ancienne & moderne. 271
Mo'covis (le Prince hereditaire de) sa mort 79
Mothe (Mr. de la) ses Fabrics. 101 269 349 435

N

N *Niffances*, Mariages, Morts. 79. 336 420.
496 565
Nain (Mr. le) sa mort. 498
Nancré (le Marquis de) sa mort. 336
Neige couleur de sang. 4
Noailles (le Cardinal de) son differend avec
celui de Rohan. 33
Nord. 60. 142. 325. 468. 485. 558

TABLE DES MATIERES.

O.

- O** *Leavis* (nouvelle edition des œuvres d') 438
Orleans (Mlle. d') faite Abbesse de Chelles 459.
 le Chevalier d'Orleans fait Grand Prieur de
 France. *idem.*
Ozanam (Abregé la vie de Mr. d') 262

P.

- P** *alland* (le Baron de) fait Gouverneur de
 Valoo. 419
Pampelune (l'Armée d'Espagne s'assemble près
 de) 105 état de l'Armée 26. elle se retire. 357
Pape (le) assiste à l'examen de quelques Evê-
 ques 54. processions 135. sa maladie & sa con-
 valescence 317. Congrégations tenuës 344. 469
Parlement de Paris (le) ses Arrêts contre des
 Libelles de l'Espagne 40. contre un Decret
 de l'Inquisition, & une Lettre de Mr. de
 Soissons. 456
Parlement d'Angleterre prorogé. 76. 333. 419
Pays-Bas. 77. 157. 419 499 564
Peterboroug (Milord) va à Hanover. 491
Phillippe V. son Ordonnance contre les Négo-
 cians Anglois 26. son départ pour l'Armée
id. route qu'il prend 104. l'Armée s'assem-
 ble entre Pampelune & Tudela 105, attendu
 à Madrid 275. ordonne des réouïssances en
 Espagne 354. son départ de l'Armée 356. ar-
 rive à Buen-Reriro. 440
Philosophes (Statuts des) de belle humeur. 341
Placette (Abregé de la vie de Mr. la) 265
Pologne. 60. 142. 325 408 485. 558
Portugal. 24. 104 273 354. 440 513
Portugal (le Roi de) son Ordonnance contre
 le Port d'Armes 28 tremblemens de terre
 en ce Royaume 29. observe une exacte neu-
 tralité

TABLE DES MATIERES.

ralité.	358
<i>Pruiss</i> (Mr.) son arrivée à Vienne.	480
<i>Pruisse</i> (le Roi de) conclut un Traité avec la Suede & l'Angleterre 405. mort de son se- cond fils,	420

R.

R <i>Adziwill</i> (le Prince de) sa mort.	497
<i>Rappach</i> (le Comte de) sa mort	336
<i>Reaumur</i> (Mr.) son sentiment sur les Tur- quoises.	257
<i>Reformez</i> du Palatinat leurs plaintes.	481
<i>Regens du Royaume d'Angleterre</i> (liste des) 76. Proclamation de leur part.	156
<i>Requem</i> (le Comte de) sa mort.	498
<i>Ruzzini</i> (le Chevalier) son départ pour Con- stantinople.	136

S.

S <i>Sainte-Menhoud</i> (incendie à)	375
<i>Saxe</i> (le Prince Electoral de) son arrivée à Vienne 401. Epouse l'aînée des Archidu- chesses 402. son départ pour Dresde <i>id.</i> son entrée dans cette Ville 407. Fêtes à ce su- jet.	483
<i>Schomberg</i> (le Duc de) sa mort.	336
<i>Schonborn</i> (le Comte de) fait Evêque de Wurtz- bourg,	479
<i>St. Sebastien</i> (l'Armée marche à) 131. desctip- tion de cette Ville 132. est assiegée 311. Jour- nal de ce siège 312. fuite du Journal 368. prise de la Ville & Capitulation 370. Journal du siège du Château 378. sa prise 382. sa Ca- pitulation.	452
<i>Senneterre</i> (le Marquis de) va à Hanover 37. son départ.	116
<i>Sicile</i> (débarquement des Troupes Imperiales en) 110. état de l'Armée Imperiale en Si- cile	

TABLE DES MATIERES.

Oile 281. Journal de cette Armée 282. Com-	
bat à Francavilla 285. Lettre à ce sujet 296.	
Suite du Journal 360 l'Armée décampe &	
forme le siège ds Messine 363. sa prise 365.	
de la Tour de Faro 366. siege de la Citadel-	
le 448 Journal de ce siège. <i>id.</i>	
<i>Sepomstad</i> (prise de)	327
<i>Suede</i> (la Reine de) 61. 65. 405. 411. 413. 486	
T.	
T <i>Arbes</i> (on forme un Camp près de)	131
<i>Tellier</i> (le Pere le) sa mort.	497
<i>Toulon</i> (Armement à)	130
V.	
V <i>Alachie</i> (la peste en)	319
<i>Venise</i> (Troupes congediées à)	57
<i>Ventadour</i> (la Duchesse de) fait Protectrice de	
<i>St. Cyr.</i>	36
<i>Vigos</i> (convoi arrivé à)	356
<i>Vinck</i> (Mr.) fait Gouverneur de Montaignis	115
<i>Virmond</i> (le Comte de va à Constantinople 52.	
son arivée en Turquie 320. son entrée pu-	
blique.	474
<i>Université de Paris</i> (établissement du Gratis	
dans l')	83
W.	
W <i>Anderbeck</i> (Mr.) fait Gouverneur de	
l'Ecluse.	419.
<i>Wight</i> (on assemble des Troupes & des Vais-	
seaux dans l'Isle de) 418. embarquement	
des Troupes 489. départ ds la Flotte	490
<i>Windi-gratz</i> (le Comte de) envoyé à la Haye.	
	479

*Extractum Privilegii Sacræ Cæsareæ
& Catholicæ Majestatis.*

EX Mandato Sacræ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negotiationem exercentibus, seriò firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*, (quæ imprimendi soli Andræ Chevalier, Bibliopœ & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum Særæ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines, simili aliove caractere aut formâ excudere, recudere vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiã impressos adducere, vendere & distrahete clam seu palam, citra supranominati Andræ Chevalier consensum, audeat vel præsumat, sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium, & insuper multæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo & parti læsæ ex æquo decernendæ. Datum Viennæ 10. Februarii 1716. Infrascripti erant CAROLUS. (L. S.) Vr. FRID. CAR. COM. DE SCHÖNBORN. Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ Majestatis proprium. PETRUS JOSEPHUS DOLBERG.